



Direction Générale du Contrôle des Marchés
Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

La revue des marchés publics



N° 4310 – Jeudi 08 janvier 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 13

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 16
- *Marchés de travaux* P. 22
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 23

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 38
- *Marchés de travaux* P. 49
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 50



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Demande de prix n°2026-01/ARCOP/SP/SCP du 02 décembre 2025 pour les prestations de services de pause-café et déjeuner au profit de l'ARCOP pour l'année 2026,

Lot unique ; Financement : Budget ARCOP, Exercice 2026 ; **Publication de l'avis :** Quotidien des Marchés Publics n° 4287 du lundi 8 décembre 2025, **date d'ouverture des plis et délibération :** 18 décembre 2025, **Nombre de plis reçus :** 14 ;

Convocation de la CAM : Lettre n°2025-4330/ARCOP/SP/SCP du 17/12/2025 ;

Formule de l'offre anormalement basse : Budget prévisionnel minimum = 63 819 000 FCFA TTC et maximum = 91 170 000 FCFA TTC.

Au minimum : **M=** 57 152 798 FCFA TTC et **BI** = 48 579 878 FCFA TTC et **0,95 BI** = 46 150 884 FCFA TTC ;

Au maximum : **M=** 81 646 854 FCFA TTC et **BI** = 69 399 826 FCFA TTC et **0,95 BI** = 65 929 835 FCFA TTC

Soumissionnaires/ date et heure de dépôt	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	MIN	MAX	MIN	MAX	
WOURE SERVICE IFU : 17/12/2025 09 h45 mn	42 565 600 HTVA 46 822 160 TTC	60 808 000 HTVA 66 888 800 TTC	42 565 600 HTVA 46 822 160 TTC	60 808 000 HTVA 66 888 800 TTC	Pièces administratives non complétées nonobstant la notification de la lettre n° 2025/331/ARCOP/SP/SCP du 18/012/2025 offre non classée
CLUB BELKO IFU :0000222W 18/12/2025 07 h 45 mn	45 557 400 HTVA 50 113 140 TTC	65 082 000 HTVA 71 590 200 TTC	45 557 400 HTVA 50 113 140 TTC	65 082 000 HTVA 71 590 200 TTC	Conforme et classée 6 ^{ème} aux montants lus
ENAF IFU : 00124132 E 18/12/2025 08 h 03 mn	40 272 750 HTVA 44 300 025 TTC	57 532 500 HTVA 63 285 750 TTC	40 272 750 HTVA 44 300 025 TTC	57 532 500 HTVA 63 285 750 TTC	Conforme techniquement Mais non classée car en dessous du seuil de tolérance.
TINEPRO IFU : 00180980 B 18/12/2025 08 h 04 mn	42 091 700 HTVA 46 300 870 TTC	60 131 000 HTVA 66 144 100 TTC	42 091 700 46 300 870 TTC	60 131 000 HTVA 66 144 100 TTC	Conforme et classée aux montants lus 2 ^{ème} aux montants lus
DIVINE TOUCH SERVICES 18/12/2025 08 h 12 mn	39 014 831 HTVA 42 916 314 TTC	55 735 473 HTVA 61 309 020 TTC	39 014 831 HTVA 42 916 314 TTC	55 735 473 HTVA 61 309 020 TTC	-Offre en dessous du seuil de tolérance ; -Pièces administratives reçues hors délai (lettre de complément des pièces notifiée le 19/12/2025 pour un délai de 72 heures, réception des pièces en date 26/12/2025) Non classée
SELTEM SERVICES 18/12/2025 08 h 17 mn	41 991 500 HTVA	60 845 000 HTVA	42 591 500 HTVA	60 845 000 HTVA	Variation du montant minimum dû à une erreur de sommation. Conforme et classé 1 ^{er} . aux montants lus
LE ROYAUME 18/12/2025 08 h 29mn	42 254 142 HTVA	60 363 060 HTVA	42 254 142 HTVA	60 363 060 HTVA	Véhicule automobile de livraison de type Pick Up proposé au lieu de véhicule de type « Fourgon » demandé ;

					Preuve de matériel non fourni (certification de déclaration d'existence du matériel par la gérante elle-même et absence de reçu d'achat) Non conforme
GOLDEN RESTAURANT 18/12/2025 08 h 30 mn	46 081 700 HTVA 50 689 870 TTC	65 831 000 HTVA 72 414 100 TTC	46 081 700 HTVA 50 689 870 TTC	65 831 000 HTVA 72 414 100 TTC	Conforme et classé 7^{ème} aux montants lus
PRISCE MULTI SERVICE AGENCY 18/12/2025 08 h 34 mn	43 137 500 HTVA 47 451 250 TTC	61 625 000 HTVA 67 787 500 TTC	43 137 500 HTVA 47 451 250 TTC	61 625 000 HTVA 67 787 500 TTC	Conforme et classé 4^{ème} aux montants lus
ROSALIE SERVICES IFU : 00127347F 18/12/2025 08 h 43 mn	42 463 400 HTVA 46 709 740 TTC	60 662 000 HTVA 66 728 200 TTC	42 463 400 HTVA 46 709 740 TTC	60 662 000 HTVA 66 728 200 TTC	Conforme et classé 3^{ème} aux montants lus
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA IFU :00029867 M 18/12/2025 08 h 51 mn	40 109 300 HTVA 44 120 230 TTC	57 299 000 HTVA 63 028 900 TTC	40 109 300 HTVA 44 120 230 TTC	57 299 000 HTVA 63 028 900 TTC	Conforme techniquement Mais non classée car en dessous du seuil de tolérance.
S.B.E – HOPE IFU : 0080122 M 18/12/2025 08 h 53mn	49 150 500 HTVA	70 215 000 HTVA	49 150 500 HTVA	70 215 000 HTVA	Conforme et classé 8^{ème} aux montants lus
ANDY DELICE ET SERICE IFU : 00200632 T 18/12/2025 08 h 56 mn	40 247 200 HTVA	57 496 000 HTVA	40 247 200 HTVA	57 496 000 HTVA	Conforme techniquement Mais non classée car en dessous du seuil de tolérance.
FESTIN DU TERROIR IFU : 00019590 X 18/12/2025 08 h 58 mn	43 985 200 HTVA 48 383 720 TTC	62 836 000 HTVA 69 119 600 TTC	43 985 200 HTVA 48 383 720 TTC	62 836 000 HTVA 69 119 600 TTC	Conforme et classé 5^{ème} aux montants lus
Attributaire :	SELTEM SERVICES pour un montant minimum de quarante-trois millions cinq cent quatre-vingt-huit mille six cents (43 588 600) francs CFA hors TVA et un montant maximum de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-dix mille (63 690 000) francs CFA Hors TVA après augmentation des quantités d'environ 5% avec un délai d'exécution de 03 jours par ordre de commande				

MINISTRE DE LA SANTE

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CAM SUR L'EVALUATION DES OFFRES PORTANT LA MENTION « PATRIE FINANCIERE » ET SUR L'EVALUATION COMBINEE, DANS LE CADRE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCIE DE COMMUNICATION EN VUE D'UN ACCORD-CADRE POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA STRATEGIE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROJET SWEDD+.

Reference de la publication de l'avis : quotidien N°4218 du 02 septembre 2025.

Reference de la publication des résultats de l'évaluation technique : quotidien N°4293 du 16 décembre 2025.

Reference de la lettre de notification des résultats de l'évaluation technique : lettre n°2025-2293/MS/SG/DMP du 16 décembre 2025.

Référence de la lettre de convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) pour la délibération sur les résultats de l'analyse des offres portant la mention « PARTIE FINANCIERE » : Lettre n°2025-2359/MS/SG/DMP du 30 décembre 2025.

FINANCEMENT : Crédit/IDA n° Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140. Référence STEP : BF-SWEDD-BF-489656-NC-RFB

Soumissionnaire	Evaluation Technique		Evaluation Financière		Evaluation Combinée Scores B= (3) + (5)	Classement
	Score Technique (T)	Score Pondéré (T/élévée (1-X))	Coût évalué de l'Offre/ Proposition HTVA (C)	Score pondéré (C bas/C) (X)		
DEFICOM	85,5	68,4	168 835 000	20	88,4	1 ^{er}
Conclusion	L'agence de communication DEFICOM a été retenu pour la conclusion de l'accord cadre, pour un montant de cent soixante-huit millions huit cent trente-cinq mille (168 835 000) francs CFA HTVA, soit un montant TTC de cent quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent vingt-cinq mille trois cents (199 225 300) francs CFA. La durée de l'accord cadre est de trois (03) ans à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée dans la convention de l'accord cadre.					

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2026-01/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 18/11/2025 POUR LES PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'ENSP N° 2026-01/MS/SG/ENSP/DG/DMP

Quotidien n°4277 du lundi 24/11/2025. Financement : Budget ENSP, Exercice 2026

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre 2025-0026/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 01/12/2025

Date de dépouillement : 03/12/2025. Nombre de plis : 20

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang		
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé				
LOT 1 : Prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique de la Direction régionale de Bobo-Dioulasso. Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [7 337 433 -9 927 115]												
Limite de la marge de tolérance de 5% : 6 970 561												

SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	-	1 555 200	-	6 220 800	1 835 136	1 835 136	7 340 544	7 340 544	Conforme	6 ^{ème}
N.P. S	-	1 515 000	-	6 060 000	1 787 700	1 787 700	7 150 800	7 150 800	Conforme	4 ^{ème}
TIC TOP5 SECURITE	1 525 500	1 525 500	6 102 000	6 102 000	-	1 800 090	-	7 200 360	Conforme	5 ^{ème}
B.P.S SARL	1 469 280	1 469 280	5 877 120	5 877 120	-	1 733 750	-	6 935 002	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	-
B.P.S PROTECTION SARL	-	1 489 440	-	5 957 760	1 757 539	1 757 539	7 030 156	7 030 157	Conforme	2 ^{ème}
APS-BF	1 635 000	1 635 000	6 540 000	6 540 000	-	1 929 300	-	7 717 200	Conforme	11 ^{ème}
RING-SECURITY SARL	-	1 586 007	-	6 344 028	1 871 488	1 871 488	7 485 953	7 485 953	Conforme	8 ^{ème}
PYRAMIDE SERVICES	-	1 716 000	-	6 864 000	2 024 880	2 024 880	8 099 520	8 099 520	Non Conforme -Attestation de visite de site non fournie alors que le dossier l'exige -Absence de Pièces administratives	-
INDEX SECURITY GUARD	1 635 000	1 635 000	6 540 000	6 540 000	-	1 929 300	-	7 717 200	Conforme	11 ^{ème}
B.K.P. S	-	1 950 000	-	7 800 000	2 301 000	2 301 000	9 204 000	9 204 000	Conforme	14 ^{ème}
WORLD SECURITY	-	1 642 500	-	6 570 000	1 938 150	1 938 150	7 752 600	7 752 600	Conforme	13 ^{ème}
LAFORSEC-SECURITY SARL	1 557 900	1 557 900	6 231 600	6 231 600	-	1 838 322	-	7 353 288	Conforme	7 ^{ème}
A.S.P.G SARL	1 591 920	1 591 920	6 367 680	6 367 680	1 878 466	1 878 466	7 513 862	7 513 862	Conforme	9 ^{ème}
MAXIMUM PROTECTION	-	1 215 027	-	4 860 108	1 433 732	1 433 732	5 734 927	5 734 927	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	-
AKAN GLOBAL	1 478 358	1 478 358	5 993 432	5 913 432	-	1 744 462	-	6 977 850	Conforme	1 ^{er}
OMNI SERVICES LTD	1 458 216	1 458 216	5 832 865	5 832 864	-	1 720 695	-	6 882 780	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	-
G.P.S BURKINA SARL	-	1 600 800	-	6 403 200	1 888 944	1 888 944	7 555 776	7 555 776	Conforme	10 ^{ème}
YIDOU SERVICE	-	1 497 744	-	5 990 976	1 767 338	1 767 338	7 069 352	7 069 352	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire	AKAN GLOBAL pour : <ul style="list-style-type: none"> - un montant Minimum hors taxes d'un million quatre cent soixante-dix-huit mille trois cent cinquante-huit (1 478 358) francs CFA, - un montant Minimum toutes taxes comprises d'un million sept cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-deux (1 744 462) francs CFA, - un montant Maximum hors taxes de cinq millions neuf cent treize mille quatre cent trente-deux (5 913 432) francs CFA - un montant Maximum toutes taxes comprises de six millions neuf cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante (6 977 850) francs CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2026. 									
LOT 2 : Prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique des Directions régionales de Koudougou et de Dé dougou. Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [11 570 818- 15654 636] Limite de la marge de tolérance de 5% : 10 992 277										
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
A.C.O.S.PRO	2 306 250	2 295 000	9 205 000	9 180 000	-	2 708 100	-	10 832 400	Non Conforme Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Absences d'une Pièce administrative (AJE) Erreur de calcul sur les items : . Item 1 : Erreur de calcul sur le total	-

									minimum 1 071 000 au lieu 1 076 250 et le total maximum 4 284 000 au lieu de 4 305 000 . Item 2 : Erreur de calcul sur le total minimum 1 071 000 au lieu 1 076 250 et le total maximum 4 284 000 au lieu de 4 305 000 . Item 3 : Erreur de calcul sur le total minimum 153 000 au lieu 15 750 et le total maximum 612 000 au lieu de 615 000 Variation de -29 500 soit -0.27 % sur le montant maximum	
N.P. S	-	2 395 500	-	9 582 000	2 826 690	2 826 690	11 306 760	11 306 760	Conforme	2^{ème}
TIC TOP5 SECURITE	2 416 500	2 416 500	9 666 000	9 666 000	-- :	2 851 470	-	11 405 880	Conforme	4^{ème}
B.P.S SARL	2 399 370	2 399 370	9 597 480	9 597 480	-	2 831 257	-	11 325 026	Conforme	3^{ème}
B.P.S PROTECTION SARL	-	2 447 130	-	9 788 520	2 887 613	2 887 613	11 550 453	11 550 454	Conforme	5^{ème}
RING-SECURITY SARL	-	2 504 250	-	10 017 000	2 955 015	2 955 015	11 820 060	11 820 060	Non Conforme Attestation de visite de site non fournie alors que le dossier l'exige	-
PYRAMIDE SERVICES	-	2 847 000	-	11 388 000	3 359 460	3 359 460	13 437 840	13 437 840	Non Conforme Attestation de visite de site non fournie alors que le dossier l'exige Absence de Pièces administratives	-
AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS	-	2 497 500	-	9 990 000	2 947 050	2 947 050	11 788 200	11 788 200	Non Conforme Absence de Pièces administratives	-
INDEX SECURITY GUARD	2 715 000	2 715 000	10 860 000	10 860 000	-	3 203 700	-	12 814 800	Conforme	10^{ème}
WORLD SECURITY	-	2 666 250	-	10 665 000	3 146 175	3 146 175	12 584 700	12 584 700	Conforme	9^{ème}
LAFORSEC-SECURITY SARL	2 475 000	2 475 000	9 900 000	9 900 000	-	2 920 500	-	11 682 000	Conforme	6^{ème}
A.S.P.G SARL	2 515 500	2 515 500	10 062 000	10 062 000	2 968 290	2 968 290	11 873 160	11 873 160	Conforme	7^{ème}
MAXIMUM PROTECTION	-	2 025 045	-	8 100 180	2 389 553	2 389 553	9 558 212	9 558 212	Non Conforme Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Absence de Pièces administratives	-
AKAN GLOBAL	2 302 470	2 302 470	9 209 880	9 209 880	-	2 716 915	-	10 867 658	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	-
OMNI SERVICES LTD	2 334 195	2 334 195	9 336 780	9 336 780	-	2 754 350	-	11 017 400	Conforme	1^{er}
G.P.S BURKINA SARL	-	2 503 950	-	10 015 800	3 034 842	2 954 661	11 818 644	11 818 644	Non Conforme Lettre de soumission (Montant minimum en lettre non interprétable)	-
YIDOU SERVICE	-	2 571 900	-	10 287 600	3 034 842	3 034 842	12 139 368	12 139 368	Conforme	8^{ème}
Attributaire	OMNI SERVICES LTD pour : -un montant Minimum hors taxes de deux millions trois cent trente-quatre mille cent quatre-vingt-quinze (2 334 195) francs CFA -un montant Minimum toutes taxes comprises de deux millions sept cents cinquante-quatre mille trois cent cinquante (2 754 350) francs CFA									

	<p>-un montant Maximum hors taxes de neuf millions trois cent trente-six mille sept cent quatre-vingt (9 336 780) francs CFA -un montant Maximum toutes taxes comprises de onze millions dix-sept mille quatre cents (11 017 400) francs et CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2026</p>																			
LOT 3 : Prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique des Directions régionales de Fada N'Gourma et de Tenkodogo. Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [12 268 387- 16 598 406]																				
Limite de la marge de tolérance de 5% : 11 654 968																				
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang										
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé												
B.P.S SARL	2 662 200	2 662 200	10 648 800	10 648 800	-	3 141 396	-	12 565 584	Conforme	3 ^{ème}										
B.P.S PROTECTION SARL	-	2 673 120	-	10 692 480	3 154 281	3 154 282	12 617 126	12 617 126	Conforme	4 ^{ème}										
PYRAMIDE SERVICES	-	3 012 000	-	12 048 000	3 554 160	3 554 160	14 216 640	14 216 640	Non Conforme Attestation de visite de site non fournie alors que le dossier l'exige Absence de Pièces administratives	-										
AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS	-	2 760 000	-	11 040 000	3 256 800	3 256 800	13 027 200	13 027 200	Non Conforme Absence de Pièces administratives	-										
INDEX SECURITY GUARD	3 075 000	3 075 000	12 300 000	12 300 000	-	3 628 500	-	14 514 000	Conforme	9 ^{ème}										
WORLD SECURITY	-	3 000 000	-	12 000 000	3 540 000	3 540 000	14 160 000	14 160 000	Conforme	7 ^{ème}										
LAFORSEC-SECURITY SARL	2 550 000	2 550 000	10 200 000	10 200 000	-	3 009 000	-	12 036 000	Conforme	1 ^{er}										
A.S.P.G SARL	2 754 000	2 754 000	11 016 000	11 016 000	3 249 720	3 249 720	-	12 998 880	Conforme	5 ^{ème}										
MAXIMUM PROTECTION	-	2 550 000	-	10 200 000	3 009 000	3 009 000	12 036 000	12 036 000	Non Conforme Absence de Pièces administratives	-										
AKAN GLOBAL	2 397 000	2 397 000	9 588 000	9 588 000	-	2 828 460	-	11 313 840	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance											
OMNI SERVICES LTD	2 346 000	2 346 000	9 384 000	9 384 000	-	2 768 280	-	11 073 120	Offre jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance											
G.P.S BURKINA SARL	-	2 857 800	-	11 431 200	3 372 204	3 372 204	13 488 816	13 488 816	Conforme	6 ^{ème}										
YIDOU SERVICE	-	3 002 400	-	12 009 600	3 542 832	3 542 832	14 171 328	14 171 328	Conforme	8 ^{ème}										
Attributaire	LAFORSEC SECURITY SARL pour : - un montant Minimum hors taxes de deux millions cinq cent cinquante mille (2 550 000) francs CFA - un montant Minimum toutes taxes comprises de trois millions neuf mille (3 009 000) francs CFA - un montant Maximum hors taxes de dix millions deux cents mille (10 200 000) francs CFA - un montant Maximum toutes taxes comprises de douze millions trente-six mille (12 036 000) francs et CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2026.																			

MINISTÈRE DE LA SANTE

Demande de Propositions : N°2025/01/MS/SG/PADS_SWEDD+ 2025 du 15 décembre 2025 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit financier et comptable du Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne (SWEDD+) pour les exercices ,2025, 2026, 2027. **Financement :** Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140

Méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC). Nombre de cabinets retenus : six (06). **Nombre de lots :** unique
Lettre d'invitation des membres de la CIAM : n°2026-012/MS/SG/PADS du 02/01/2026

Nom des consultants	Évaluation technique		Propositions financières corrigées		Évaluation financière		Évaluation combinée		Classement	
	Scores techniques ¹		Scores pondérés		Scores financiers ³		Scores pondérés			
	S(t)	S(t) □ T ² (70%)	Lues TTC	Corrigées TTC	S(f)	S(f) □ F ⁴ (30%)	S(t) T + S(f) F			
TATE ET ASSOCIES	98,65	69,06	12 811 260	13 051 484	82,73	24,82	93,87		4 ^{ème}	
Groupement PANAUDIT/FAUCON	94,66	66,26	11 356 320	11 356 320	95,07	28,52	94,78		3 ^{ème}	
WORLD AUDIT	95	66,5	10 797 000	10 797 000	100	30	96,5		2 ^{ème}	
Groupement EPG/KMC	96,5	67,55	14 700 000	17 346 000	62,24	18,67	86,22		5 ^{ème}	
Groupement IAC/METIS/ AEC	94,5	66,15	21 240 000	21 240 000	50,83	15,25	81,4		6 ^{ème}	
AUREC AFRIQUE	95,34	66,74	10 797 000	10 797 000	100	30	96,74		1 ^{er}	
Recommandation d'attribution	<p>À la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé.</p> <p>Nom du Consultant : cabinet AUREC AFRIQUE pour un montant cumulé de neuf millions cent cinquante mille (9 150 000) Francs CFA en HTVA soit dix millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille (10 797 000) francs CFA en TTC à exécuter, conformément aux termes de référence et aux dispositions du procès-verbal de négociation</p>									

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Avis à manifestation d'intérêt n°2025-009/SONATER/DG/SPM pour le recrutement de cabinets de placement pour la mise à disposition de personnel intérimaire dans le cadre de la mise en œuvre des activités des brigades de la SONATER. Financement : Budget SONATER 2025 Référence de la convocation de la CAM/SONATER : Lettre N° 2025-0243/SONATER/DG/SPM du 26 décembre 2025. Nombre de plis : six (06)

N° pli	Soumissionnaires	N° de la mission	Agrément technique	Références techniques	Observations
1	WHAT YOU NEED	1 et 2	fourni	09	Retenu pour la suite de la procédure
2	AISF	1 et 2	Fourni	04	Retenu pour la suite de la procédure
3	Consult Service Synergie Burkina	1 et 2	Fourni	14	Retenu pour la suite de la procédure
4	Groupement SEC DIARRA Burkina	1 et 2	Non fourni	-	Non retenu : Agrément technique du cabinet SEC DIARRA Burkina non fourni
	SEC DIARRA Mali		Non requis		
5	STRATEGIS	1 et 2	Fourni	05	Retenu pour la suite de la procédure
6	CCD Sarl	1 et 2	Non fourni	-	Non retenu : Agrément technique non fourni

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix : n°2025-026/SONAGESS/DG/DMP du 30/10/2025 pour l'acquisition de matériel informatique au profit de la SONAGES Financement : Budget SONAGESS - GESTION 2025. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4266 du 07 novembre 2025 Date de dépouillement : 17 novembre 2025. Référence de la lettre de convocation de la CAM: Lettre n° 2025-026/SONAGESS/DG/DMP du 30/10/2025 Nombre de soumissionnaires : cinq (05)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : l'acquisition de matériel informatique au profit de la SONAGES							
1	A-D-S SARL	-	69 492 560	-	-	-	Non classé
2	PRODITEK	53 900 000	63 602 000	-	-	-	Non classé
3	GATA BUSINESS CENTER	-	63 543 000	-	-	-	Non classé
4	BITS	60 854 847	-	-	-	-	Non classé
5	S. SQUARE SARL	61 750 000	72 865 000	-	-	-	Non classé

Attributaire : Infructueux pour insuffisance technique du dossier de demande de prix (non prise en compte de certaines dispositions de l'arrêté n°2023-0086/MEFP/CAB du 27 février portant adoption des spécifications techniques standards des équipements informatiques).

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE DES ARTS ET DU TOURISME

Demande de prix N° 2026-03/MCCAT/SG/DMP DU 16/12/2025 POUR LA LOCATION DE SALLES ET DE DIVERS MATERIELS AU PROFIT DU MCCAT (MARCHE A COMMANDES). Dépouillement du 29/01/2025. Nombre de plis reçus : 07

Financement : Budget Etat, Exercice 2026 et Compte trésor RTC, gestion 2026

Publication : Quotidien des Marchés Publics N° 4295 du jeudi 18 décembre 2025 (page 16). Nombre de lot : Deux (02)

Lot 1 : location de salles au profit du MCCAT (marché à commandes)

E = Enveloppe prévisionnelle de la demande de prix : 24 000 000 F CFA.

Total des montants TTC des offres conformes = 125.001.884 F CFA.

P = Moyenne des offres financières conformes = 125.001.884 : 6 = 20.833.647 F CFA

M = Moyenne pondérée des offres

$M = (0,6 \times 24\,000\,000) + (0,4 \times 20.833.647) = 22.733.459$ F CFA

Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 22.733.459 = 19.323.440 FCFA

Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 22.733.459 = 26.143.478 FCFA.

Seuil de tolérance de 5% : 18.357 268 FCFA

Le seuil des offres doit être compris entre 18.357 268 FCFA et 26.143.478 FCFA.

N°	Soumissionnaires	Montant lus en F CFA		Montant en F CFA TTC		Montant corrigé en F CFA TTC		Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
1	GRAND HOTEL BOULKIEMDE	6 932 500 TTC	16 136 500 TTC	6 932 500	16 136 500	-	-	Non classé : Offre anormalement basse
2	TILGRE	7.149.250 HTVA 8.436.115 TTC	17.464.300 HTVA 20.607.874 TTC	8.436.115	20.607.874	-	-	2 ^{ème}
3	LOUTOUT BURKINA	8.150.000 HTVA	19.600.000 HTVA	9.617.000	23.128.000	-	-	4 ^{ème}
4	EED SARL	8.968.000 HTVA Rabais 3%	22.951.000 HTVA Rabais 3%	8.698.960	22.262.470	8.698.960	22.262.470	3 ^{ème}
5	LYNOVE SARL	8.260.000 HTVA	19.600.000 HTVA	9.746.800	23.128.000	-	-	4 ^{ème} EX
6	BALI SA SERVICES	6.941.000 HTVA	16.728.000 HTVA	8.190.380	19.739.040	-	-	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES pour un **montant minimum** de six millions neuf cent quarante un mille (6.941.000) francs CFA HTVA, et un **montant maximum** de seize millions sept cent vingt-huit mille (16.728.000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.

LOT 2 : Location de divers matériels au profit du MCCAT (marché à commandes)

E = Enveloppe prévisionnelle de la demande de prix : 50 000 000 F CFA.

Total des montants TTC des offres conformes = 94.335.100 F CFA.

P = Moyenne des offres financières conformes = 94.335.100 : 2 = 47.167.550 F CFA

M = Moyenne pondérée des offres

$M = (0,6 \times 50\,000\,000) + (0,4 \times 47.167.550) = 48.867.020$ F CFA

Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 48.867.020 = 41.536.967 FCFA

Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 48.867.020 = 56.197.073 FCFA.

N°	Soumissionnaire	Montant lus en F CFA		Montant en F CFA TTC		Montant corrigé en F CFA TTC		Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
1	EED SARL	11 171 650 TTC	49 571 800 TTC	11 171 650	49 571 800			Non conforme

								Absence de spécifications techniques proposées de tous les items. Absence d'attestation de travail des manœuvres - absence de preuves de l'existence du matériel - absence de positions similaires pour tout le personnel.	
2	LOUTOUT BURKINA	8.992.500 HTVA	37.960.000 HTVA	10.611.150	44.792.800	-	-	1 ^{er}	
3	PROS IMPACT CENTER	9.596.500 HTVA	41.985.000 HTVA	11.323.870	49.542.300	-	-	2 ^{ème}	
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES		LOUTOUT BURKINA pour un montant minimum de huit millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (8.992.500) Francs CFA HTVA, et un montant maximum de trente-sept millions neuf cent soixante mille (37.960.000) Francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.							

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, Du COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

DEMANDE DE PRIX N°2026-001 /MICA/SG/DMP pour les prestations de pause-café, déjeuner et la location de salles au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Référence de la date de publication de l'avis : revue des marchés publics n° 4294 du mercredi 17 Décembre 2025 page 17

Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n° 2025-1421/MICA/SG/DMP/SMF-PC du 22 décembre 2025

Date de dépouillement : 23/12/2025. Date de délibération : 06/01/2025. Nombre de plis reçus : Onze (11)

Nombre de lots : trois (03). Financement : Budget Etat ; Exercice 2026

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu		Montant corrigé HTVA		Montant TTC lu		Montant corrigé TTC		Rang	Observations
		mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi		

Lot 1 : *Prestations de pause-café et pause-déjeuner pour les activités du MICA se déroulant à Ouagadougou*

Minimum : M : 6 697 529 ; 0.85M : 5 692 899 ; Tolérance : 5 408 255

Maximum : M : 28 734 552 ; 0.85M : 24 424 369 ; Tolérance : 23 203 151

1	HARMONIE SERVICE	-	-	-	-	5 451 600	23 364 000	-	-	Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
2	FESTIN DU TERROIR	-	-	-	-	5 569 500	24 255 000	5 569 500	24 255 000	2 ^è	<i>Conforme : Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Confirmation des prix faite suite à la lettre 2026-007/MICA/DMP du 05 janvier 2026 lui demandant la confirmation des prix.</i>
3	RESTAURANT LA CUISINE D'OR	5 470 500	23 445 000	-	-	-	-	6 017 550	25 789 500	5 ^è	Conforme
4	INTER NEGOCES	-	-	-	-	5 751 900	24 651 000	5 751 900	24 651 000	4 ^è	Conforme
5	WOURES SERVICES	-	-			5 746 703	24 628 725	-	-	Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
6	TINEPRO	-	-	-	-	5 814 270	24 918 300	-	-	Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
7	ESANAD	-	-	-	-	5 459 685	23 398 650	5 459 685	23 398 650	1 ^{er}	<i>Conforme : Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Confirmation des prix faite suite à la lettre 2026-007/MICA/DMP du</i>

											05 janvier 2026 lui demandant la confirmation des prix
8	CRYSTAL INTERNATIONA L	-	-	-	-	6 063 750	25 987 500	-	-	Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DUT en gestion des entreprises hôtelière fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé
9	REFERENCIEL AFRIK	-	-	-	-	5 653 725	24 230 250	5 653 725	24 230 250	3 ^e	Conforme : Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. <i>Confirmation des prix faite suite à la lettre 2026-007/MICA/DMP du 05 janvier 2026 lui demandant la confirmation des prix</i>
Attributaire : ESANAD : pour un montant de :											
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Minimum : cinq millions quatre cent cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-cinq (5 459 685) FCFA TTC ➢ Maximum : vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent cinquante (23 398 650) FCFA TTC avec un délai d'exécution pour l'année budgétaire 2026 et soixante (60) jours pour chaque commande. 											
Lot 2 : Prestations de pause-café et pause-déjeuner pour les activités du MICA se déroulant dans la région du Guiriko Minimum : M : 1 047 805 ; 0.85M : 890 635 ; tolérance : 846 103 Maximum : M : 3 659 621 ; 0.85M : 3 110 678 ; tolérance : 2 955 144											
1	HARMONIE SERVICE	-	-	-	-	927 180	3 244 380			Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
2	ENTREPRISE IDA	806 485	2 835 685	806 485	2 835 685	-	-	897 214	3 151 754	1 ^{er}	Conforme
Attributaire : ENTREPRISE IDA : pour un montant de :											
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Minimum : huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quatorze (897 214) FCFA TTC ➢ Maximum : trois millions cent cinquante un mille sept cent cinquante-quatre (3 151 754) FCFA TTC avec un délai d'exécution pour l'année budgétaire 2026 et soixante (60) jours pour chaque commande. 											
Lot 3 : Prestations de pause-café et pause-déjeuner pour les activités du MICA se déroulant dans la région de NANDO Minimum : 1 722 905 ; 0,85M : 1 464 469 ; Tolérance : 1 391 246 Maximum : 7 088 420 ; 0,85M : 6 025 157; Tolérance : 5 723 899											
1	HARMONIE SERVICE	-	-	-	-	1 507 680	6 273 680	-	-	Non classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
2	TINEPRO	-	-	-	-	1 354 720	5 685 272	-	-	Non Classé	Non Conforme Agent hygiéniste diplôme de DTS en Tourisme et hôtellerie fournie au lieu de BAC+2 minimum demandé en hygiène
3	ESANAD					1 393 300	5 756 400	-	-	1 ^{er}	Conforme : Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. <i>Confirmation des prix faite suite à la lettre 2026-007/MICA/DMP du 05 janvier 2026 lui demandant la confirmation des prix</i>
4	YITCHI MERVEILLE SERVICES	1 340 000	5 440 000	-	-	-	-	1 479 500	6 173 200	3 ^{exo}	Conforme
5	CRYSTAL INTERNATIONA L			-	-	1 563 500	6 537 200	1 479 500	6 173 200	3 ^{exo}	Conforme. Erreur d'application de la TVA entraînant une variation de -5,33%
6	ENTREPRISE IDA	1 312 500	5 550 000	-	-	-	-	1 458 750	6 159 000	2 ^e	Conforme
Attributaire : ESANAD : pour un montant de :											
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Minimum : un million trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent (1 393 300) FCFA TTC ➢ Maximum : cinq millions sept cent cinquante-six mille quatre cent (5 756 400) FCFA TTC avec un délai d'exécution pour l'année budgétaire 2026 et soixante (60) jours pour chaque commande. 											

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE
BURKINA FASO (PRSA-BF)**

Demande de cotations N°2025-28/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF pour l'acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ. Référence STEP : [BF-UCP/PRSA-BF-500008-GO-RFQ](#) ; Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF ; Date de publication : Quotidien N° 4288 du mardi 09 décembre 2025 ; Date du dépouillement : 18 décembre 2025 ; lettre d'invitation CAM du 15 décembre 2025 ; Nombre de plis reçus : un (01) pli.

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	Montants lus		Corrections	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
01	CIE BF IFU : 00125976 J; RCCM : BF OUA 2019 B 7545; 10 BP 893 OUAGADOUGOU 10, Tél : 65 45 39 55/ 75 00 75 80, email: contact@cie-bf.com	-	9 971 000	RAS	-	9 971 000	Non classé	Offre techniquement conforme mais financièrement non recevable. Le montant lu / corrigé est hors enveloppe prévisionnelle
Attributaire provisoire :		La commission déclare la demande de cotation 2025-28/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF relative à « l'acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIZ » infructueuse pour offre hors enveloppe						

Demande de cotations N°2025-29/MARAH/SG/ RPB075/PRSA-BF pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'ONARIZ. Référence STEP : [BF-UCP/PRSA-BF-500121-GO-RFQ](#) ; Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF ; Date de publication : Quotidien N° 4288 du mardi 09 décembre 2025 ; Date du dépouillement : 18 décembre 2025 ; lettre d'invitation CAM du 15 décembre 2025 ; Nombre de plis reçus : dix (10) plis.

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	Montants lus		Corrections	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
01	Inter Tropical Trading SARL IFU : 00025536 P RCCM : BF ZNR 2010 B 004 ; 08 BP 11245 OUAGADOUGOU, Tél : 70 22 25 28 / 78 35 05 05	-	4 826 200	RAS	-	4 826 200	3 ^{ème}	Conforme
02	Sima Services Prestations et BTP IFU: 00213452 D RCCM: BF OUAGA 01 2023 A10 13054; 38 BP S/C 01 BP 2001 OUAGA 01; Tél: 78 21 80 08/ 77 84 41 49	4 235 000	-	RAS	4 235 000	-	4 ^{ème}	Conforme
03	Entreprise Kaboré Inoussa et Fils IFU: 00065069 H, 07 BP 5693 OUAGA 07 RCCM:BF OUA 01 2015 A10 02151, Tél: 76 47 40 49/ 67 56 21 96	4 975 000	-	RAS	4 975 000	-	7 ^{ème}	Conforme
04	Sabarhy Metal Invest IFU : 00238471 Y, RCCM: BF OUA 01 2024 B12 09051, Tél : 60 25 03 97/ 61 04 03 04; 03 BP 4089 OUAGA 03	4 609 000	-	Items 7 et 11: Non concordance des montants en lettres et en chiffres des items 7 et 11 dans le bordereau de prix unitaire mais corrigés sur la facture proforma : aucune incidence sur les totaux	4 609 000	-	Non classé	Non conforme Item 3 : Aucune précision de la matière et du revêtement de l'appui tête. Non précision des dimensions du fauteuil secrétaire proposé, du type du dossier (matière et revêtement) et de l'assise. Item 5 : insuffisance de précision des dimensions du bureau principal. Aucune précision du nombre de tiroirs et de leur mécanisme d'ouverture, des panneaux, des caissons et du bureau retour ; Item 9 : Aucune précision du type de fermeture (à paumelles), et du type de poignée de la partie haute. Aucune distinction des spécifications des compartiments (gauche et droite) de la partie basse. Non précision des dimensions des parties haute et basse.
05	Imprimerie Commerce Nord Faso SARL IFU : 00236358 G RCCM : BF OUA 01 2024 B 13 07944, 01 BP 4378 Ouaga 01, Tél : 70 17 77 73/ 78 87 51 66	4 237 000	-	RAS	4 237 000	-	5 ^{ème}	Conforme

06	Pengr Wend Business Center SARL IFU : 00089340 N RCCM : BF LEO 2017 B 31 ; 01 BP 1353 OUAGA 01, Tél : 25 65 01 70/ 78 18 49 32/ 70 77 83 28	4 770 000	5 628 600	RAS	4 770 000	5 628 600	6ème	Conforme
07	RRAFO GROUP IFU: 00213452 D RCCM: BF OUAGA 01 2023 A10 13054; 38 BP S/C 01 BP 2001 OUAGA 01; Tél: 78 21 80 08/ 77 84 41 49	3 698 000	-	RAS	3 698 000	-	2ème	Conforme
08	Entreprise Eleazar Service IFU: 00037076 A, 20 BP 2857 OUAGADOUGOU 20; RCCM:BF OUA 01 2012 A10 00396, Tél: 25 46 86 43/70 16 22 08/ 78 46 75 81	-	4 147 700	RAS	-	4 147 700	1er	Conforme
09	PRO-BIC 10 BP 13497 Ouaga 10; Tél. : 70 32 32 88/ 78 60 40 60; RCCM : BF OUA 2022 M 0770 IFU : 00137292 J email:sinare.abdoulatif@yahoo	4 217 500	-	RAS	4 217 500	-	Non Classé	Non conforme Aucune spécification proposée pour l'item 1 : bureau métallique
10	GFO SARL IFU : 00239214 L RCCM : BF OUA 01 2024 B12 08107, 02 BP 5172 Ouagadougou 02, Tél : 54 13 21 21/ 78 53 00 08, email : gfobtp@gmail.com	-	4 716 460	RAS	-	4 716 460	Non classe	Non conforme Item 1 : Non précision du nombre de tiroirs (trois requis); non-conformité au niveau de la dimension principale. Items 3 et 9 : Non-conformité entre les dimensions requises et celles proposées.
Attributaire provisoire :		Entreprise Eléazar Service pour un montant HTVA de trois millions cinq cent quinze mille (3 515 000) Francs CFA, soit un montant TTC de quatre millions cent quarante sept mille sept cent (4 147 700) Francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.						

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

RECTIFICATIF SUITE A L'EXTRAIT DE DECISION N°2024-L0394/ARCOP/ORD DU 07 OCTOBRE 2024

Appel d'Offres Accéléré N°2024-10/CO/M/DCP : Travaux de construction d'infrastructures au profit de la police municipale et de réhabilitation des installations électriques de bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou. Financement : Budget communal. Publication : Quotidien des marchés Publics N°3950 du 22/08/2024. Date de dépouillement : 06/09/2024. 1^{ère} délibération : 17/09/2024. 2^{ème} délibération : 31/12/2025

Lot 2 : Travaux de construction d'infrastructures complémentaires au profit de la Police Municipale de l'arrondissement 11 de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Rang	Conclusions
01	ESIBF	61 897 785	-	Non conforme	-	Non conforme : Les expériences des travaux similaires au cours des trois dernières années ne sont pas précises (conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres) car les années de réalisations des travaux mentionnés sur les CV de l'ensemble du personnel (2018 à nos jours) ne précisent pas les périodes exactes exigées pour chaque projet. Les CV ne permettent pas d'identifier les deux expériences pour les trois dernières années exigées
02	DAZ BUILD SARL	67 200 074	65 418 274	Conforme	1 ^{er}	Conforme : -PM de l'item B.IV.4-15 activé -Erreur de sommation au total 4 Soit une variation de 2,65%
03	TTC SARL	63 165 391	-	Non conforme	-	Offre rejetée : La facture N°19/QYI/2020 du 07 mars 2022 (pièce justificative de la possession du matériel) n'est pas authentique conformément à la lettre N°2025-1325/MEF/SG/DGI/DME CIII du 22/12/2025
Attributaire		DAZ BUILD SARL pour un montant de soixante-cinq millions quatre cent dix-huit mille deux cent soixante-quatorze (65 418 274) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 60 jours				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°4309 DU MERCREDI 07 JANVIER 2026 CONFORMEMENT A L'ARTICLE 139 ALINEA 6 DU DECRET N°1748/PRES/PM/MEF DU 31 DECEMBRE 2024

Demande de prix N° 2025-017/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 24 novembre 2025 pour la **prestation du service d'entretien et de nettoyage des bâtiments, de la cour et gestion des déchets, dératisation, désinsectisation et curage des caniveaux** au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga. Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2026. Date de dépouillement : 26 décembre 2025

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4293 du Mardi 16 décembre 2025, page 46

Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments du CHR de Manga - Nombre de plis reçus : 08

Montant prévisionnel (E)=40 000 000 ; Moyenne des offres (P)= 31 556 656 ; Moyenne pondérée (M)= 36 622 662

Offre anormalement basse (0,85 M) = 31 129 263

Seuil de tolérance 5% = 29 572 800

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	NIDIS SARL	Mini : 7 212 050 Maxi: 28 800 000		-	Mini: 8 510 218 Maxi: 33 984 000	4 ^{ème}
2	EGCN		Mini: 7 820 153 Maxi: 30 406 320	-	Mini: 7 826 819 Maxi: 30 432 947	1 ^{er} Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance -Correction en prenant en compte des montants mini et maxi omis des items 2.1.6 et 2.1.7 ce qui entraîne une variation de l'offre de 0,1%
3	CEN		Mini: 7 969 494 Maxi: 31 114 898		Mini: 7 969 494 Maxi: 31 489 693	3 ^{ème} -Correction du montant maximum de l'item 2.2.5, entraînant une variation de 1,2%
4	BCS		Mini : 12 162 153 Maxi : 39 881 353			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé

						-Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni		
5	HYPPOL SERVICE	Mini : 9 394 037 Maxi : 31 468 806				Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni		
6	ENAF		Mini : 7 840 313 Maxi : 31 207 232			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni		
7	SMAN SERVICE		Mini : 8 164 563 Maxi : 30 035 114			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni		
8	BASYIRE SERVICE	Mini: 6 721 485 Maxi: 25 638 487		Mini :6 735 607 Maxi :25 694 902	Mini: 7 948 017 Maxi: 30 319 984	2^{ème} -Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance -Prise en compte des montants omis des Items 2.1.6 et 2.1.7, entraînant une variation de 0,2%		
ATTRIBUTUAIRE PROVISOIRE	EGCN pour un montant minimum de sept millions huit cent vingt mille-cent cinquante-trois (7 820 153) francs CFA TTC et maximum de trente millions quatre cent six mille trois cent vingt (30 406 320) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et l'année budgétaire 2026 pour le contrat.							
Lot2 : Entretien et nettoyage de la cour et gestion des déchets et gestion des déchets du CHR de Manga. Nombre de plis reçus : 07 Montant prévisionnel (E)=30 000 000 ; Moyenne des offres (P)= 22 662 579 ; Moyenne pondérée (M)= 27 065 032 Offre anormalement basse (0,85 M) = 23 005 277 Seuil de tolérance 5% = 21 855 013								
N° Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC				
1 NIDIS SARL	Mini : 4 766 395 Maxi : 19 020 000		Mini :4 766 395 Maxi :19 020 000	Mini: 5 624 346 Maxi: 22 443 600	1^{er} -Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance			
2 CEN		Mini : 5 750 907 Maxi : 22 984 269		Mini: 5 750 907 Maxi: 22 984 269	3^{ème} -Offre anormalement basse mais inclue dans le seuil de tolérance			
3 BCS		Mini : 5 926 042 Maxi : 23 667 288			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni			
4 HYPPOL SERVICE	Mini : 5 622 925 Maxi : 22 449 911				Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni			
5 ENAF		Mini : 5 649 247 Maxi : 22 578 242			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni			
6 SMAN SERVICE		Mini : 5 616 479 Maxi : 22 281 458			Non classé -Diplôme du contrôleur THH fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Diplôme de chef d'équipe CEP fourni non conforme au diplôme THH ou GS/FS exigé ; -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni			
7 BASYIRE SERVICE	Mini : 4 780 607 Maxi : 19 118 533		Mini : 4 780 607 Maxi : 19 118 533	Mini : 5 641 116 Maxi: 22 559 868	2^{ème} -Offre anormalement basse mais inclue dans le seuil de tolérance			
ATTRIBUTUAIRE PROVISOIRE	NIDIS SARL pour un montant minimum de quatre millions sept cent soixante-six mille trois cent quatre-vingt-quinze (4 766 395) francs CFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions vingt mille (19 020 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et l'année budgétaire 2026 pour le contrat.							
Lot3 : Dératisation, désinsectisation et curage des caniveaux au profit du CHR de Manga - Nombre de plis reçus : 05 Montant prévisionnel (E) = 9 000 000 ; Moyenne des offres (P) = 6 901 427 ; Moyenne pondérée (M) = 8 160 571 Offre anormalement basse (0,85 M) = 6 936 485 Seuil de tolérance 5% = 6 589 661								
N° Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC				

1	NIDIS SARL	Mini : 1 554 096 Maxi: 6 096 000			Mini : 1 833 833 Maxi: 7 193 280	2^{ème}
2	CEN		Mini: 1 764 100 Maxi: 6 893 560		Mini: 1 764 100 Maxi: 6 893 560	1^{er} Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
3	BCS		Mini : 1 936 380 Maxi : 7 745 520			Non classé -Diplôme des contrôleurs BEPC fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni
4	HYPPOL SERVICE	Mini : 2 103 940 Maxi : 7 311 280				Non classé -Diplôme des contrôleurs BEPC fourni non conforme au diplôme TEGS exigé -Permis de conduire pour le chauffeur non fourni
5	BASYIRE SERVICE	Mini : 1 557 000 Maxi: 5 748 000		Mini : 1 567 000 Maxi : 5 608 000	Mini: 1 849 060 Maxi: 6 617 440	3^{ème} -Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance - Correction en prenant en compte quantités de l'item 5 (54 au lieu de 64 proposé) - Correction en prenant en compte des montants au niveau de l'Items 6 (quantités min 1,5 et quantité Max 6 au lieu d'ensemble proposé) les corrections ont entraîné une variation de -2,4% de l'offre
ATTRIBUTUAIRE PROVISOIRE		CEN pour un montant minimum d'un million sept cent soixante-quatre mille cent (1 764 100) francs CFA TTC et d'un montant maximum de six millions huit cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante (6 893 560) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et l'année budgétaire 2026 pour le contrat.				

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025-02/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour la prestation de service de restauration du personnel d'astreinte et les malades hospitalisés ainsi que les pause-café et pause déjeuner pour les séminaires, ateliers et réunions de service au profit du CHUR de Ouahigouya. **Publication de l'avis** : Revue des marchés publics n°4279 du mercredi 26 novembre 2025.

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya ; exercice 2026. **Date de dépouillement** : lundi 29 décembre 2025. Nombre de plis reçus : trois (03) **Estimation prévisionnelle du coût** :

Lot 1 : Prestation de service de restauration pour le personnel d'astreinte et les malades hospitalisés d'un montant prévisionnel de **deux cent millions quatre cent mille (200 400 000) FCFA TTC**;

Lot 2 : Pause-café et pause déjeuner pour les séminaires, ateliers et réunions de service d'un montant prévisionnel de **cinquante millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents (50 398 500) FCFA TTC**.

N°	Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Observation	Classement
Lot 1 : Prestation de service de restauration pour le personnel d'astreinte et les malades hospitalisés					
01	GROUPEMENT YAMBOUMBOU MULTI SERVICES/ETS HALAAL-SERVICES	Min: 159 962 000 FCFA TTC Max: 176 766 920 FCFA TTC	Min: 159 962 000 FCFA TTC Max: 176 766 920 FCFA TTC	Offre conforme	1^{er}
02	GROUPEMENT ANAFAT/SOGA	Min:149 809 000 FCF HTVA TVA(10%) = 14 980 900 FCFA 164 789 900 FCFA TTC Max: 158 927 890 FCFA HTVA TVA(10%) = 15 892 789 FCFA 174 820 679 FCFA TTC	Min: 164 789 900 FCFA TTC Max: 174 820 679 FCFA TTC	Offre conforme	2^è
Lot 2 : Pause-café et pause déjeuner pour les séminaires, ateliers et réunions de service					
01	RESTAURANT ANAFAT	Min: 40 875 000 FCAF HTVA TVA(10%) = 4 087 500 FCFA Soit 44 962 500 FCFA TTC Max: 45 308 100 HTVA TVA(10%)= 4 530 810 FCFA Soit 49 838 910 FCFA TTC	Min: 44 962 500 TTC Max: 49 838 910 TTC	Offre conforme	2^è
02	SODIFOS	Min: 39 000 000 FCFA HTVA Max: 43 245 750 FCFA HTVA	Min: 39 000 000 FCFA HTVA Max: 43 205 250 FCFA HTVA Min: 42 900 000 FCFA TTC Max: 47 525 775 FCFA TTC	Offre conforme Après correction du prix total maximum de l'item 2 qui est de 27 528 750 et non 27 569 250	1^{er}
Attributaires		<p>Lot 1 : GROUPEMENT YAMBOUMBOU MULTI SERVICES/ETS HALAAL-SERVICES pour un montant minimum de cent cinquante-neuf millions neuf cent soixante-deux mille (159 962 000) francs CFA TTC et un montant maximum de cent soixante-seize millions sept cent soixante-six mille neuf cent vingt (176 766 920) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de deux (02) mois pour chaque commande. Le délai de validité du contrat s'étant jusqu'au 31 décembre 2026.</p> <p>Lot 2 : SODIFOS pour un montant minimum de trente-neuf millions (39 000 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de quarante-trois millions deux cent cinq mille deux cent cinquante (43 205 250) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de deux (02) mois pour chaque commande. Le délai de validité du contrat s'étant jusqu'au 31 décembre 2026.</p>			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Achat de billets d'avion au profit du MICA (marché à commandes)

Avis de demande de prix
N°2026-002/MICA /SG/DMP/SMF-PC du 05/01/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 26, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**Achat de billets d'avion au profit du MICA (marché à commandes)** tel que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en **un lot unique : Achat de billets d'avion au profit du MICA**
Le délai de validité du marché est l'**Exercice budgétaire 2026** et le délai d'exécution est **quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) 01 BP 514 Ouagadougou 01 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)**. Tél : (+226) 25 41 06 41, 1^{er} étage de l'immeuble du 15 octobre, porte N°125.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des marchés publics du MICA, 1^{er} étage, porte N°125, Tél : (+226) 25 41 06 41** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**. Le paiement s'effectuera à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances.

En cas d'envoi du dossier de soumission par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F**, devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Direction des marchés publics du MICA, 1^{er} étage de l'immeuble du 15 octobre, porte N°125** avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de : 25 800 000 F.CFA TTC

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Abdoulaye COULIBALY

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts des Lettres et de la Communication

Fournitures et Services courants

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit du SIAO

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-001/SIAO/DG/PRM du 05/01/2026
Financement : Budget SIAO Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO).

Le SIAO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la **fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la structure** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en deux (02) lots.

Lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner lors des activités du SIAO ;

Lot 2 : Fourniture de pause-café et déjeuner lors des activités de promotion dans les régions du Burkina

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours pour chaque commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots** à la comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO, avant **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Ces offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de 10 000 000 FCFA pour le lot 1 et 5 000 000 pour le lot 2

La Personne Responsable des Marchés

Emanuel N. BAMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Fournitures et Services courants

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Avis de demande de prix à commande

N°2026-001/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 07/01/2026

Financement : Budget CNTS, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice **2026**, du **Centre national de transfusion sanguine (CNTS)**.

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet **la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS)**. Tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture se décompose en un lot unique : **la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS)**.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire, 2026 et le délai de livraison de chaque commande ne devrait pas excéder : **trente (30) jours pour chaque commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux **du secrétariat de la DMP**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la DMP** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** à **l'Agence Comptable du CNTS**.

6. Les offres présentées en **un original et trois (3) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises au **secrétariat de la DMP**, au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de **vingt-sept millions quatre-vingt-quatorze mille cent (27 094 100) francs CFA** **Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Boukaré KANE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Fournitures et Services courants

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

Fourniture de pause-café au profit de l'ANRP à Ouagadougou, Koudougou, Manga et Ziniaré

Avis de demande de prix à commandes

N° 2026-002/MS/SG/ANRP/PRM du 05 JANVIER 2026

Financement : BUDGET ANRP, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique.

1. L'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café renforcée tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel par lot est le suivant :

Lot1 : Quatorze millions dix mille (14 010 000) francs CFA TTC ;

Lot2 : Trois millions trois cent soixante-quinze mille (3 375 000) francs CFA TTC ;

Lot3 : Vingt-sept millions six cent quinze mille (27 615 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de l'ANRP Rue : Koumda Yonré, au siège de l'ANRP /Ex DGPML

Ville : Ouagadougou

Pays : BURKINA FASO

Numéro de téléphone 70 46 26 33

Adresse électronique : maurice.tiendrebeogo@anrp.bf

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à *l'Agence comptable de l'ANRP sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou, siège de l'ANRP/Ex DGPML, 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 1, dix mille (10 000) Francs CFA pour les lots 2 et vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot 3** auprès du Régisseur de recettes : *Téléphone : (00226) 70 26 76 17 / 79 07 39 36*

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission dont les montants par lot sont les suivants : **lot1 : deux cent mille (200 000) Francs CFA ; lot2 : cinquante mille (50 000) Francs CFA et lot3 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA** et devront parvenir ou être remises *au secrétariat de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique* au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Acquisition d'extincteurs et de capteurs de température et d'humidité dans le cadre de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix

N° : 2025/030/SONAGESS/DG/DMP du 31/12/2025

Financement : BUDGET SONAGESS - GESTION 2025

Montant prévisionnel : Vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion- 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'Acquisition d'extincteurs et de capteurs de température et d'humidité dans le cadre de la collecte bord champ** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique* comme suit : **Acquisition d'extincteurs et de capteurs de température et d'humidité dans le cadre de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la **(SONAGESS)** : Tel : 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, Tel : 25 31 28 05/06, 2ème étage, porte 115, avant **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural

Fournitures et Services courants

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TIC

Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPTIC.

Avis de demande de prix à commandes

N°2026-001/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 02/01/2026

Financement : *Budget ANPTIC, exercice 2026*

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC).

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **la fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPTIC**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont en deux (02) lots:

Lot 1 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner à Ouagadougou au profit de l'ANPTIC.

Lot 2 : Fourniture de pause-café renforcée lors des ateliers et séminaires organisés à Koudougou au profit de l'ANPTIC.

Le budget prévisionnel est de **vingt millions six cent quarante-huit mille six cent (20 648 600) Francs CFA** toutes taxes comprises pour le lot 1 et de **cinq millions (5 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises pour le lot 2.

Le délai contractuel sera de **douze (12 mois) et le délai d'exécution de chaque commande sera de quarante-cinq (45) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 2^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2** à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent quinze mille (615 000) Francs CFA** pour le lot 1 et de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au service courrier de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au Rez de chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Saphardine NIGNAN

Travaux

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Travaux d'aménagement de voiries en terre et d'assainissement de la ZADIF de Souli (Commune de Ouahigouya).

Avis d'Appel d'Offres Ouvert national

N°2025-008/DG-SONATUR/PRM du 17-12-2025

Financement : Budget SONATUR, exercice 2025

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de voiries en terre et d'assainissement de la ZADIF de Souli (Commune de Ouahigouya). Les travaux constituent un lot unique.

Le budget prévisionnel est de : **cinq cents millions (500 000 000) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **deux cent quarante (240) jours.**

1. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert direct tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres ouvert direct au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés à la Direction Générale de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 - Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
3. Les exigences en matière de qualifications sont : le chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années, la ligne de crédit, etc. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert direct complet au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1^{er} étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 ou retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) FCFA** à la caisse du siège de la SONATUR au rez de chaussez du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1^{er} étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 - Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 au plus tard le **lundi 09 février 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **dix millions (10 000 000) FCFA.**
7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 09 février 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de la SONATUR.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Mahamoudou KONKOBO

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter pour les demandes de cotations au profit de la présidence du Faso, exercice 2026.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

n°2025-01/PF/SG/DMP du 12 décembre 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics PPM, **exercice 2026**, la Présidence du Faso lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter pour les demandes de cotations conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la Présidence du Faso pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition des biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs et des prestataires défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :
 - **Fournitures et équipements,**
 - **Prestations de services,**
 - **Travaux.**
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Présidence du Faso ».
5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre à manifestation d'intérêt, adressée à la Présidence du Faso, précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - Le domaine principal des activités ;
 - Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie du IFU et de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RRCM) pour les personnes morales ;
 - Une copie de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotation s'il y'a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent.
6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès des structures de la Présidence du Faso sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informatiques complémentaires auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Présidence du Faso à l'adresse suivante : **03 BP 7030 OUAGA 03, siège à Ouaga 2000 au Palais de Kosyam, aile droite 2^{ème} étage, Tél. : 25 49 83 00**, aux heures suivantes : 7h30mn TU à 12h30mn et de 13h à 16h00mn.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine.
10. La Présidence du Faso se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçue.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la commission d'attribution des marchés.**

Windonga Désiré Fidèle YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances

Prestations intellectuelles

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU POLE DE BAGRE

Etablissement d'une liste de prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour la période de 2026 à 2028

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-01/BGPL/DG/PRM

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés au titre de l'année 2026, la Société de Développement Intégré du pôle de Bagré (BAGREPOLE) souhaite recevoir des candidatures pour l'établissement d'une liste de prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour la période de 2026 à 2028 dans les domaines ci-après :

N° du lot	Domaines
Fournitures, équipements et services courants	
Lot 1	Acquisition de fournitures de bureau, de matériels et de consommables informatiques
Lot 2	Acquisition de pièces de rechanges de véhicules à deux (02) roues, à trois (03) roues et à quatre (04) roues et véhicules agricoles
Lot 3	Acquisition de matériels agricoles, de matériels et aliments d'élevage
Lot 4	Acquisition de vivres et de produits alimentaires
Lot 5	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues, à trois (03), à quatre (04) roues et agricoles
Lot 6	Hébergement, décoration et location de divers matériels
Lot 7	Conception et impression de banderoles, de cartes d'invitation, de badges et de gadgets
Lot 8	Acquisition de produits vétérinaires et consommables vétérinaires
Lot 9	Acquisition de bovin, ovin, caprins et volaille
Travaux	
Lot 1	Travaux de bâtiment (nouvelles construction, réhabilitation, réfection, pavage, cloisonnement...)
Lot 2	Entretien routier
Lot 3	Entretien et réparation de climatiseurs, de canalisation de plomberie, circuits électriques et téléphoniques

Les éléments constitutifs du dossier de candidature se présentent comme suit :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Directeur Général de BAGREPOLE indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une copie du numéro de l'identifiant financier unique (IFU)
3. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
4. Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste de prestataires de la Société de Développement Intégré du Pôle de Bagré pour la période de 2026 à 2028 » en précisant le lot concerné, au secrétariat particulier du Directeur Général sis au 1^{er} étage du siège de BAGREPOLE à Bagré tél. : 52 77 60 39 au plus tard le **23 janvier 2026 à 9 heures 00 minute GMT**.

NB : les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines (lot).

Le Directeur Général de BAGREPOLE

Patarbalé Joseph NIKIEMA

Chevalier de l'ordre de mérite du Développement Rural

Prestations intellectuelles

MUSÉE NATIONAL DU BURKINA FASO

Constitution d'une base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotations du Musée National du Burkina Faso au titre de l'exercice budgétaire 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01/MCCAT/SG/DGMN/PRM du 02/01/2026

- 1- Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), exercice 2026, le Musée National du Burkina Faso (MNBF) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au titre de l'année 2026.
- 2- L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que le Musée National pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demande de cotations) pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.
- 3- Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements	Prestation de services	Travaux
1/ acquisitions de produits, entretien et nettoyage ; 2/ acquisition de fournitures spécifiques de musée ; 3/ acquisition de matériels et consommables informatiques ; 4/ acquisition de fournitures de bureau ; 5/ acquisition et installation de climatiseurs ; 6/ acquisition de matériels et outillages techniques ; 7/ acquisition de pièces de recharge pour matériel roulant 02 roues et 04 roues ; 8/ acquisition et installation d'équipement de réseau internet et télécom ; 9/ acquisition d'imprimés ; 10/ acquisitions de carte SIM, de cartes de recharges téléphoniques et licences ; 11/ acquisition de matériels de communication ; 12/ acquisition de logiciels ; 13/ acquisition de tenues vestimentaires ; 14/ acquisition de matériels spécifiques de musée.	1/ entretien et maintenance de matériels roulants ; 2/ entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ; 3/ entretien et maintenance de biens immobiliers ; 4/ entretien et maintenance de biens mobiliers ; 5/ entretien et maintenance de locaux ; 6/ entretien et réparation (froid et climatisation) ; 7/ entretien et réparation de réseau informatique et télécommunication ; 8/ gardiennage des locaux ; 9/ fourniture de pause-café et de pause-déjeuner ; 10/ acquisition de titres de transport (billet d'avion, ticket de voyage...) ; 11/ conception, impression de banderoles, cartes et divers outils de sensibilisation et de communication ; 12/ location de salles et divers matériels ; 13/ entretien et réparation des installations des circuits d'électriques ; 14/ acquisition et installation de panneaux publicitaires ; 15/ entretien et maintenance des circuits de plomberie-sanitaire ; 16/ prestation de service de publicité et de communication ; 17/ décoration de salles ; 18/ abonnement aux journaux et revues	1/ travaux de construction, de réfection et d'aménagement ; 2/ entretien de bâtiments (intérieur et extérieur) ; 3 /travaux d'électricité.

- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2026 du Musée National » en indiquant le domaine. Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général du Musée National du Burkina Faso (MNBF) ;
 - le domaine principal de soumission ;
 - une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
 - un agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
 - une adresse complète (boîte postale, téléphone, email, etc.).
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) à l'adresse ci-après : Direction Générale du Musée National du Burkina Faso sise au nord du croisement du boulevard Capitaine Thomas Sankara et du boulevard des Tengsoba. Téléphone : (+226) 25 40 86 08 de 07h30 à 16h00 tous les jours ouvrables.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 20/01/2026 à 16 heures 00 (TU)

Le Musée National se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

N.B :

- Les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données ;
- La liste des prestataires sera arrêtée en se basant sur le RCCM, l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine ;
- Si le domaine d'activité exige un agrément ou une autorisation d'exercer, l'absence de ce document constituera un motif de rejet de l'offre (offre non retenue).

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Prestations intellectuelles

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotations au titre de l'année 2026 au profit de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE).

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01/EMEC/SG/ANEREE/DG/PRCP du 24/12/2025

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2026, l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotations au titre de l'année 2026.
2. Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation.
3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

N° du lot	Nature des prestations/services	Agrement technique
1	Acquisition de produits d'entretien	
2	Acquisition de fournitures de bureau	
3	Acquisition de consommables informatiques	X
4	Hébergement, entretien et animation du site web de l'ANEREE	
5	Fourniture de connexion internet	X
6	Conception et impression des attestations pour la certification des acteurs en ER/EE	
7	Abonnement canal SAT au profit de l'ANEREE	
8	Décoration de stands de chapiteau et de salles	
9	Acquisition de billets d'avion	
10	Location de matériels de transport	
11	Location de salles	
12	Location de stands et de chapiteau	
13	Entretien et réparation des climatiseurs	
14	Entretien et maintenance de l'ascenseur	
15	Maintenance et réparation du groupe électrogène de l'ANEREE	
16	Entretien et réparation de bâtiment	
17	Maintenance et entretien du matériel informatique	X
18	Entretien et réparation de matériels de bureau	
19	Entretien et réparation des mobiliers de bureau	
20	Entretien et réparation des véhicules	X
21	Production de gadgets	
22	Production et impression du magazine ANEREE	
23	Production et diffusion de visuels	
24	Diffusion de supports audiovisuels produits au profit de l'ANEREE	
25	Production de supports audiovisuelles pour la visibilité de l'ANEREE	
26	Prestation de jardinage des locaux de l'ANEREE	X
27	Entretien et nettoyage des locaux de l'ANEREE	
28	Acquisition et installation de climatiseurs au profit de l'ANEREE	
29	Acquisition d'analyseur de borne de recharge pour véhicules électriques au profit de l'ANEREE	
30	Acquisition de matériels de bureau (copieur) au profit de l'ANEREE	
31	Acquisition de matériel informatique au profit de l'ANEREE	X

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotations au titre de l'année 2026 ».
5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE précisant le ou les numéros des lots soumissionnés;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - L'agrément technique exigé dans le domaine pour les lots dont les cases ont été cochées ;
 - Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au 1^{er} étage du bâtiment B, sise à Ouaga 2000, à 200m après l'échangeur, route de Kossyam, Tel : 25 37 47 47.
7. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (2) exemplaires dont un (1) original et une (01) copie et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation.

NB : Les fournisseurs/prestataires qui sont dans la base de données de 2025 ne déposent plus de dossier de manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Dramane YARO

Prestations intellectuelles

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2026.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-01/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 26/12/2025

- 1 La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026 de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF), conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 2 l'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que l'UV-BF pourra consulter dans le cadre de la demande de cotation.
- 3 La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4 Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

N°	Domaines	Composition du dossier	Réservations pour 2026
1	Matériels et consommables informatiques. Licences et logiciels, Matériel de communication (réseau wifi et téléphonique-modem et autocom).	<ul style="list-style-type: none">- un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ;- une copie de l'agrément technique dans le domaine ;- une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent.	
2	Matériels et mobiliers de bureau et de logement.	<ul style="list-style-type: none">- un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ;- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent.	
3	Matériels de froid et de climatisation	<ul style="list-style-type: none">- un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ;- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent.	
4	Petits matériels et outillages techniques	<ul style="list-style-type: none">- un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ;- une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent.	

	5	Titre de transport	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'agrément technique (Licence d'agence de voyage) ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
	6	Matériels et consommables de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
	7	Produits d'entretien et de nettoyage, fournitures de bureau, fournitures scolaires et divers imprimés	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	Acquisition de produits et matériels d'entretien, de nettoyage et d'hygiène (marché réservé aux micros entreprises)
	8	Pneus et batteries	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent 	
	9	Habillement (togen, pagnes tenues etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent 	Acquisition de toges au profit des enseignants de l'UV-BF (marché réservé aux micros entreprises)
	10	Cartes de communication	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent 	
	11	Réalisation d'éléments audio-visuels et couverture médiatique	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> - une copie du récépissé de déclaration d'existence du CSC ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
12	Prestations de pause-café, pause déjeuner-cocktail et produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
13	Décoration, prestations d'hôtesse, déménagement, location de salles, tentes et autres locations	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	Location des salles au profit de l'UV-BF (marché réservé aux micros entreprises)
14	Maintenance et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques, de bureau, de réseau téléphonique et de télécommunication.	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenance du matériel informatique, du copieur et serveurs (marché réservé aux micros entreprises)
15	Prestation d'entretien, de maintenance et de réparation de climatiseurs, de matériel et mobilier de bureau, de plomberie sanitaire, de système d'adduction d'eau , de réseau électrique, de groupe électrogène, de forage, et de prestation de manutention	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenance des installations sanitaires (marché réservé aux micros entreprises) - Entretien et maintenance des climatiseurs (marché réservé aux micros entreprises) - Entretien et maintenance d'installations électriques, de la barrière et du groupe électrogène (marché réservé aux micros entreprises)
16	Conception, impression, reproduction de documents et de gadgets. Confection et pose de banderoles, de rideaux et de panneaux.	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
17	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues et 4 roues, de tricycles et d'équipements spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
18	Gardiennage et sécurité des locaux	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'autorisation d'exercer dans le domaine ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
19	Entretien des espaces et nettoyage des locaux	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	
20	Bâtiments et réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> - un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de soumission adressée au Président de l'UV-BF ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine ; - une présentation de l'entreprise en indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications, ses compétences et un contact téléphonique permanent. 	

- 5 Les candidats doivent préciser dans leurs lettres de soumission les lots auxquels ils postulent. La non précision du lot par le prestataire dans la lettre de soumission est un motif de non-conformité. Les candidats ne peuvent pas **postuler dans plus de trois domaines**.
- 6 Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à l'UV-BF sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
- 7 Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés avec la mention « **Réponse à la manifestation d'intérêt N°2026-01/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 26/12/2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2026 : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné** », devront parvenir au secrétariat de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) sis à Ouaga 2000 Boulevard MOUAMMAR KADHAFI au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute GMT**.
- 8 Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant la procédure de demande de cotations dans le domaine choisi au cours de l'année 2026.
- 9 En cas de nécessité, la liste sera actualisée.
- 10 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Personne Responsable de la Commande Publique ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.
- 11 L'UV-BF se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Sibiri Franck Emmanuel OUEDRAOGO

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

REALISATION DE 06 NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR L'AMENAGEMENT DE 195 HA DE PERIMETRES IRRIGUES POUR LA MARAICHER-CULTURE DANS LES REGIONS DU NAKAMBE, NAZINON, NANDO ET DJORO AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2026-01M /MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de 06 Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour l'aménagement de 195 ha de Périmètres Irrigés pour la maraicher-culture dans les régions du Nakambé, Nazinon, Nando et Djörô.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires et du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la BAD en matière d'évaluation environnementale. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les risques et les effets négatifs potentiels, mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs certains et ceux potentiels que généreraient les aménagements des périmètres irrigués dans les régions du Nakambé, Nazinon, Nando et Djörô, y compris les impacts cumulatifs associés.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins d'au moins dix (10) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général à compter du diplôme exigé pour l'étude ;
- avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du P2-P2RS-BF
- maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- avoir une connaissance des dix (10) Sauvegardes Opérationnelles (SO) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir conduit au moins huit (08) missions similaires à l'objet de la présente étude (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement départageront les candidats en cas d'ex-aequo.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente-six (36) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points 10 points
A.2	Expérience générale Justifier d'une expérience solide d'au moins dix (10) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général à compter du diplôme exigé pour l'étude ✓ moins de dix (10) années d'expérience = 00 point ✓ dix (10) années d'expérience : 20 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 10 points.	30 points 30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins huit (08) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ; ✓ moins de huit (08) missions similaires (NIES, EIES) = 00 point ✓ huit (08) missions : 45 points ✓ au-delà de huit (08) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle dans la limite de 15 points	60 points 60 points
Total		100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la réalisation de 06 Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour l'aménagement de 195 ha de Périmètres Irrigués pour la maraîcher-culture dans les régions du Nakambé, Nazinon, Nando et Djôrô** » :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)
Sis à Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)
03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH

Le Directeur des Marchés Publics,

Président de la CAM/MARAH

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

REALISATION DE 10 NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR L'AMENAGEMENT DE 100 HA DE PERIMETRES IRRIGUES POUR LE MANIOC DANS LES REGIONS DU NAKAMBE, NAZINON, ET DJORO AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2026-02M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : **Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-094**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de 10 Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour l'aménagement de 100 ha de Périmètres Irrigues pour le manioc dans les régions du Nakambé, Nazinon, et Djörô.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires et du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la BAD en matière d'évaluation environnementale. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les risques et les effets négatifs potentiels, mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs certains et ceux potentiels que généreraient les aménagements des périmètres irrigués manioc dans les régions du Centre-Est, Centre-Sud et Sud-Ouest., y compris les impacts cumulatifs associés.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins d'au moins dix (10) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général à compter du diplôme exigé pour l'étude ;
- avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du P2-P2RS-BF
- maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- avoir une connaissance des dix (10) Sauvegardes Opérationnelles (SO) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir conduit au moins huit (08) missions similaires à l'objet de la présente étude (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement départageront les candidats en cas d'ex-aequo.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à cinquante (50) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points 10 points
A.2	Expérience générale Justifier d'une expérience solide d'au moins dix (10) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général à compter du diplôme exigé pour l'étude ✓ moins de dix (10) années d'expérience = 00 point ✓ dix (10) années d'expérience : 20 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 10 points.	30 points 30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins huit (08) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ; ✓ moins de huit (08) missions similaires (NIES, EIES) = 00 point ✓ huit (08) missions : 45 points ✓ au-delà de huit (08) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle dans la limite de 15 points	60 points 60 points
Total		100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **jeudi 22 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la réalisation de 10 Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour l'aménagement de 100 ha de Périmètres Irrigés pour le manioc dans les régions du Nakambé, Nazinon, et Djörô** » :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)
Sis à Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)
03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM/MARAH**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Constitution d'une base de données des prestataires /fournisseurs du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025 - _017M ____ /MEEA/SG/DMP

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM), le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le MEEA pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nature des prestations/ services	Lots	Domaines d'activités	Agrément Technique/ Autorisation
Prestations de services courants	1	Entretien et nettoyage de locaux et de jardin	
	2	Gardiennage des locaux	X
	3	Entretien, maintenance de tous matériels roulants	X
	4	Entretien, maintenance de matériel informatique, péri-informatique et de photocopieurs	X
	5	Entretien et maintenance de matériel et mobilier de bureau et de logement	
	6	Entretien de bâtiment intérieur-extérieur, de réseau électrique et de plomberie sanitaire	X
	7	Entretien et réparation de climatiseurs	X
	8	Entretien et maintenance de réseau informatique, de télécommunication et de matériels de communication	X
	9	Entretien et réparation de groupe électrogène	
	10	Prestations d'imprimerie (reproduction et édition de documents, confection de gadgets, badges, de cachets, finition de documents, imprimés administratifs...)	
	11	Couverture médiatique, réalisation de capsules et de spots	
	12	Location de salle et de divers matériels événementiels	
	13	Acquisition de plants, de grille de protection et aménagement paysager	
	14	Hébergement de site web et de serveur	X
	15	Traduction de documents	
	16	Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et de cocktail	X
Fournitures et Équipements	17	Acquisition de fourniture de bureau et produits d'entretien et de nettoyage	
	18	Acquisition de tous matériels roulants	
	19	Acquisition de pneus, de batteries et de pièces de rechange pour tous matériels roulants	
	20	Acquisition /installation de matériels d'éclairage, de recharge et de panneau publicitaire.	
	21	Acquisition d'azote liquide et de consommables de laboratoire	X
	22	Acquisition de matériels aquacoles, spécifiques (sondes, scléromètres, odomètres...) et outillage technique (gilet de protection, gants, bottes, pelles, pioches, moules...)	
	23	Acquisition et installation de groupe électrogène	X
	24	Acquisition de kit d'hygiène (lave-main, poubelle, bac à ordure etc.)	
	25	Acquisition de produits pharmaceutiques	X
	26	Acquisition de matériels de couchage	
	27	Acquisition de divers matériels de cuisine	
	28	Acquisition de matériels et consommables informatiques, péri-informatiques et de photocopieurs	X
	29	Acquisition et aménagement de conteneur	
	30	Acquisition de système et matériels de communication et de sonorisation	
	31	Acquisition de matériel, mobilier de bureau et de logement	
Travaux	32	Acquisition et installation de climatiseurs	X
	33	Acquisition de titres de transport (billets d'avion)	X
	34	Acquisition d'effets de décoration et d'embellissement	
	35	Acquisition de produits alimentaires et de vivres	
	36	Acquisition et conception de logiciels, d'un système de monitoring informatique, de sécurité informatique et câblage réseau	X
	37	Acquisition de semences et intrants agricoles	
	38	Travaux de construction/réfection de bâtiments, de pavage, de balisage et de sécurisation des ouvrages de franchissement	X
	39	Réalisation de système d'irrigation	X
	40	Réalisation/réhabilitation de tous travaux hydrauliques (forages, Assainissement d'Eau Potable (AEP), barrages...) et d'assainissement (latrines institutionnelles, familiales...)	X

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs du MEEA ».

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- L'agrément technique exigé dans le domaine pour les lots dont les cases ont été cochées ;
- Un contact téléphonique permanent.

NB : Conformément aux dispositions de l'article 77 du décret 2024-1748 du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les candidats ou soumissionnaires ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines. Par conséquent, ils ne peuvent être retenus que sur trois (03) lots.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics (DMP) du MEEA sis à Ouaga 2000, rez-de chaussée, Tél. : +226 25 49 99 22/ email. : dmpmeeea@gmail.com.

7. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU précise**.

8. La Direction des marchés publics du MEEA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) porte à la connaissance des candidats à l'Appel d'Offres N°029/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relatif à la réalisation des travaux de reprise du système de climatisation du siège de l'ONEA à Ouagadougou paru dans la revue des marchés publics, quotidien n°4286 du vendredi 06 décembre 2025, page 37 ; **de l'annulation de la procédure** pour des incohérences entre les devis quantitatifs et les spécifications techniques aussi le délai d'exécution jugé trop court.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

Le Directeur Général,

Flandion Idrissa SOURABIE

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SONAGESS)

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES STRUCTURES FAITIERES, DES SOCIETES COOPERATIVES ET DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES LIEES AUX PRESTATIONS SPECIFIQUES INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-05/SONAGESS/DG/DMP du 23 décembre 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités de l'année 2026, la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire (SONAGESS) lance un avis à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une base de données des structures faitières de paysans, de producteurs agricoles, d'éleveurs et d'artisans, les sociétés coopératives producteurs agrosylvopastorales, halieutique et fauniques et leurs faitières pour l'acquisition de biens et services conformément aux dispositions de l'arrêté 2025-0307/MEF/CAB du 30 juin 2025 portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables.

Les structures figurant sur cette base de données pourraient être consultés de façon dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées aux prestations spécifiques au titre de l'année 2026.

Peuvent manifester leur intérêt, les structures ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes ou exclues de la commande publique, étant à jour vis-à-vis de l'administration publique et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-dessous cités :

N° Lot	Domaines
FOURNITURES	
01	Fourniture des céréales
PRESTATIONS COURANTES	
02	Transport des céréales
03	Décorticage des céréales
04	Etuvage du riz

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant la mention « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES STRUCTURES FAITIERES, DES SOCIETES COOPERATIVES ET DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES LIEES AUX PRESTATIONS SPECIFIQUES INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2026** »

Les manifestations d'intérêt doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONAGESS et faisant ressortir clairement le ou les domaines auxquels ils postulent ;
- une présentation de la structure ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce des sociétés (RCS) ou équivalent;
- une photocopie légalisée des actes constitutifs de votre structure, ainsi que les statuts y relatifs;
- un ou des contacts téléphoniques permanents.

NB : les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou offre de service dans plus de trois lots. Par ailleurs, tout candidat qui déposera un dossier incomplet ne sera pas retenu.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, téléphone 25 31 28 05/06, 1er étage, porte 114 le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

Un comité siégera pour arrêter la liste des candidats retenus par domaine et par lot.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONAGESS ne peut être tenue responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification au présent avis ou de ne donner suite à tout ou partie du présent avis.

Le Directeur Général

Stéphane Gildas TIENDREBOGO



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Fourniture de pauses-café et déjeuners au profit du CHR de Déougou (marché à commandes).

Avis de demande de prix

N° :2026 -04/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 26 décembre 2025

Financement : Budget du CHR de Déougou, gestion 2026.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Déougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Déougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet la **fourniture de pause-café et déjeuners au profit du CHR de Déougou**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le service est en lot unique : la **fourniture de pause-café et déjeuner au profit du CHR de Déougou**.

Le budget prévisionnel est de vingt -cinq millions (25 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution est de 365 jours et le délai de validité sera fonction de la durée de l'activité précisée sur la commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique du Centre Hospitalier Régional de Déougou sis dans l'enceinte dudit Centre ou appeler aux contacts téléphoniques suivants : 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique du Centre Hospitalier Régional de Déougou; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, à l'agence comptable, auprès des caissiers du CHR de Déougou.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA**, doivent parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable de la commande publique avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique

Drissa NAON
Administrateur des Services de Santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Achat de casaques, champs complets et alèzes stériles au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Avis de demande de prix

N° : 2026-06/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 05/01/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **achat de casaques, champs complets et alèzes stériles au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot: unique

Lot unique : l'achat de casaques, champs complets et alèzes stériles au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de 30 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est quarante-trois millions (43 000 000) francs CFA HTVA.

NB : marché réservé aux moyennes entreprises.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Acquisition et l'installation de climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2026-02/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 02/01/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition et l'installation de climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot :

Lot unique : Acquisition et l'installation de climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder sept (07) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant de soixantequinze mille (75 000) franc CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est trois millions (3 000 000) Francs CFA TTC.

NB : les appareils à livrer doivent être performants d'un point de vue énergétique.

**Le Président de la
commission d'attribution des marchés**

Assane TRAORE
Administrateur des services de santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Acquisition de sachets poubelles épais en couleur au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2026-03/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 02/01/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition de sachets poubelles épais en couleur au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux lots :

Lot unique : Acquisition de sachets poubelles épais en couleur au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant de six cent mille (600 000) franc CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

NB : marché réservé aux petites entreprises.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE
Administrateur des services de santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN) au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Avis de demande de prix

N° : 2026-04/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 02/01/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN) au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique :

Lot unique : Acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN) au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de 15 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant de six cent mille (600 000) franc CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant le **mardi 20 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

NB : Marché réservé aux micro entreprises.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Vidange des fosses septiques au profit du CHR de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2026-01/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 02/01/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du CHR de Gaoua.

Le CHR de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet : **Vidange des fosses septiques au profit du CHR de Gaoua** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique :

Vidange des fosses septiques au profit du CHR de Gaoua.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026 (un mois pour chaque commande).

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua BP 167 Gaoua, E-mail : traoreassane90@gmail.com. 61 34 90 92 tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167, avant le **mardi 20 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de onze millions (11 000 000) francs CFA TTC.

NB : marché réservé aux micro entreprises.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE
Administrateur des Services de Santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Gaoua au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Avis de demande de prix

N° : 2026-08/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 05/01/2026

Financement : *Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Gaoua au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot répartis comme suit :

Lot unique : Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un **trois cent mille (300 000) franc CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant le **mardi 20 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de dix millions (10 000 000) de franc CFA TTC.

Les biens à livrer doivent respecter les aspects environnementaux

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE
Administrateur des services de santé

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE NAZI BONI

Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs et des salles de cours de l'Université Nazi BONI

Avis de demande de prix à commande

N° 2026-002/MESRI/SG/UNB/P/PRCP

Financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de l'Université Nazi BONI (UNB).

1. L'Université Nazi BONI (UNB) lance une demande de prix à commande ayant pour objet : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs et des salles de cours de l'Université Nazi BONI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commande.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les prestations se décomposent en lot unique avec **une enveloppe prévisionnelle de quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) de francs CFA TTC**.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder un an exercice budgétaire 2026 et deux (02) mois par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél +226 65 31 80 46.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'UNB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UNB sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (**2 000 000**) francs CFA devront être remises main à main à l'adresse suivante : bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Nazaire ZERBO

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE NAZI BONI

Gardiennage des locaux de l'Université Nazi BONI

Avis de demande de prix à commande

N° 2026-001/MESRI/SG/UNB/PRCP

Financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de l'Université Nazi BONI (UNB).

1. L'Université Nazi BONI (UNB) lance une demande de prix à commande ayant pour objet : gardiennage des locaux de l'Université Nazi BONI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commande.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les prestations se décomposent en lot unique avec une enveloppe de prévisionnelle de **quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante mille (99 950 000) francs CFA TTC**.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder un an d'exercice budgétaire 2026 et deux (02) mois par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél **65 31 80 46**.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'UNB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UNB sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR).
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA** devront être remises main à main à l'adresse suivante : bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, avant le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Personne Responsable de la Commande Publique

Nazaire ZERBO

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Fourniture de pause-repas au profit du Centre Hospitalier Régional de Kaya

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-006/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP

Financement : Budget du CHR de Kaya

Cet avis fait suite du plan de passation des marchés publics, Exercice 2026, du CHR de Kaya.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Kaya sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la *fourniture de pause-repas au profit du CHR de Kaya*. La présente demande de prix se compose d'un lot unique : *Fourniture de pause-repas au profit du CHR de Kaya*. Le budget prévisionnel est de Neuf millions (9 000 000) francs CFA TTC

2. Le délai de validité du contrat est d'une année et court du 01/01/2026 au 31/12/2026. Le délai d'exécution de chaque ordre de commande ne saurait excéder sept (07) jours par commande.

3-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offre dans les bureaux de la Personne responsable des marchés, tel : 72 19 13 88 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) pour à l'Agence Comptable du CHR de Kaya.

4. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent mille (200 000) F CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Direction générale du Centre Hospitalier Régional de Kaya au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

5. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour ***un délai de soixante (60) jours calendaires***, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission D'Attribution des marchés

Koudougou KABORE

Administrateur des services de Santé

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE FADA N'GOURMA (CHRU-FG)

Prestation de Pause-café et pause-déjeuner

Avis de demande de prix

N°2026-005/MS/SG/CHRU-FG/DG/PRCP du 02 Janvier 2026

Financement : BUDGET DU CHRU-FG EXERCICE 2026

Le CHRU de Fada N'Gourma, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la présente demande de prix, lance une demande de prix ayant pour objet la prestation de Pause-café et pause-déjeuner pour les séminaires, ateliers et réunions de service au profit du CHRU de Fada N'Gourma telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les prestations se constituent en lot unique :

• Prestation de Pause-café et pause-déjeuner pour les séminaires, ateliers et réunions de service au profit du CHRU de Fada N'Gourma ;

4. Le montant prévisionnel de la ligne budgétaire est : 25 000 000 CFA TTC

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale du CHRU-FG du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus cité et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA ;

7. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission (ou d'une déclaration de garantie) d'un montant : sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA conformément à l'article 100 du n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction générale du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Fada N'Gourma au plus tard le lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La PRESIDENTE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

SOMDAKOUMA/COULIDIATY Céline Paquimpoouli

Administrateur des services de santé

Travaux

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Travaux de construction du rez-de-chaussée du bloc opératoire au centre médical de la commune de Tanghin-Dassouri

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré – Cas sans pré qualification

N°2025-03-AOO/CTGD/M/SG/PRCP du 04/12/2025

sur autorisation N° 2025-0248/CTGD/M/SG/PRCP du 10/12/2025

Source de financement : budget communal, gestion 2026 /fonds propres

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction du rez-de-chaussée du bloc opératoire au centre médical de la commune de Tanghin-Dassouri

2. Les travaux se décomposent en lot unique et en tranches conditionnelles. La tranche ferme concerne les travaux de réalisation du rez-de-chaussée uniquement et en cours du chantier si les fonds sont disponibles les autres niveaux au fur et à mesure.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la commande publique au **78 30 66 01** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri les jours ouvrables du lundi au vendredi de 7h30 mn à 16h00mn.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir un **agrément technique B4 minimum en cours de validité**
- Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable au *secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri de deux cent mille (200 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie de Tanghin-Dassouri*. La méthode de paiement sera *en espèce*. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

Le délai d'exécution des travaux est de **six mois (06) mois**.

7. Les offres devront être soumises devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri au plus tard le **jeudi 22 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **six millions (6 000 000) F CFA**

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 22 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans *la salle de réunion de la mairie de Tanghin-Dassouri*.

NB : Montant prévisionnel : Tranche ferme rez-de-chaussée : 310 000 000 F CFA TTC

Tranche conditionnelle 1(R+1+Guerite+parking) : 247 593 893 F CFA TTC

Tranche conditionnelle 2 : (R+2+transformateur) : 360 896 699 F CFA TTC

Tranche conditionnelle 3 : (R+3+surpresseur+Edicule) : 287 064 140 F CFA TTC

Tranche conditionnelle 4 : (Aménagement) : 106 796 136 F CFA TTC

La Personne Responsable de la commande publique

Bernard W SAWADOGO

Prestations intellectuelles

REGION DU GUIRICO

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2026.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

N°2025_029/MS/RGRK/DRS/DS-DO

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2026 le District Sanitaire de Dô lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2026.
- 2.
3. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District sanitaire de Do pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux ; la fourniture des biens et services.
- 4.
5. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
 - **Fournitures et équipements**
 - Fournitures de bureau ;
 - Achat de réactifs ; de consommables médicaux ; de médicaments (agrément exigé),
 - Achat de matériels médico-techniques ;
 - Fournitures des produits pour informatiques et péri-informatique (agrément exigé),
 - Fournitures de matériels et mobilier de bureau ;
 - Fournitures de produits d'entretien ;
 - Fournitures de matériels informatiques de bureau (agrément exigé) ;
 - Achat de vivres pour la nourriture des malades hospitalisés ;
 - Fournitures de produits ; matériels de protection ;
 - Fournitures divers imprimés ; d'imprimés spécifiques.
 - **Prestations de service**
 - Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues (agrément exigé) ;
 - Gardiennage des locaux (agrément exigé) ;
 - Entretien de bâtiments intérieurs et extérieurs (agrément exigé).
6. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2024 du District sanitaire de Dô ».
- 7.
8. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - ✓ Le domaine principal de soumission ;
 - ✓ Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - ✓ Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - ✓ L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - ✓ Un contact téléphonique fonctionnel ;
 - ✓ Les preuves des expériences.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du responsable administratif et Financier du District sanitaire de Dô sis au CMA du secteur 22. Téléphone : 71-33-44-01/76-71-79-22
10. Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU précises**.
11. Le bureau administratif et Financier du district sanitaire de Dô se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et Financier

Sibiry KONATE /-

Administrateur des services de santé

Prestations intellectuelles

REGION DU GUIRICO

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS /PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU GUIRICO POUR L'ANNEE 2026

Avis à manifestation d'intérêt N° 2026-01/DRB-GRK

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la Direction Régionale du Budget du Guiriko (DRB-GRK) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

NUMERO DU LOT	DOMAINES
I.FOURNITURES ET EQUIPEMENT	
Lot 1	Achat de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de crédits de communication, de pièces de rechange, de fournitures diverses
Lot 2	Achat de fournitures informatiques, de produits pour informatique et péri-informatique
II.PRESTATIONS DE SERVICES	
Lot 3	Entretien et maintenance de véhicule à 4 roues, de véhicule à 2 roues, de tout matériel de transport
Lot 4	Entretien et maintenance de photocopieurs, de matériel, de mobilier, de tout matériel et mobilier de bureau, matériels informatique
Lot 5	Entretien et maintenance de bâtiment autres intérieur-extérieur (bâtiments DRB au secteur 24), des climatiseurs de la DRB (bâtiments DRB au secteur 24),des climatiseurs de l'Hôtel Administratif de Bobo, du circuit électrique de l'Hôtel Administratif de Bobo, du circuit eau de l'Hôtel Administratif, du groupe électrogène de l'Hôtel Administratif de Bobo
Lot 6	Nettoyage de l'Hôtel Administratif de Bobo Dioulasso
Lot 7	Gardiennage de l'Hôtel Administratif de Bobo Dioulasso
Lot 8	Fourniture de pauses-café, de pauses déjeuner, location de salles, location matériel et équipement

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La DRB-GRK rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional du Budget du Guiriko indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ; **CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS /PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET POUR L'ANNEE 2026**
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la DRB-GRK sis au rez de chaussée de l'hôtel administratif de l'Etat de Bobo-Dioulasso en face de RAN hôtel tel : 20 98 30 01, au plus tard le mardi 20 janvier 2026 à 14 heures.

Le Directeur Régional

REGION DU GUIRICO

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du Tribunal de Commerce de Bobo Dioulasso pour l'année 2026.

Avis de manifestation d'intérêt

n°2026-001/CA-B/TC-B/GREFFE

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2026), le Tribunal de commerce de Bobo-Dioulasso lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que le Tribunal pourrait contacter dans le cadre de ses consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

- Acquisition de fournitures de bureau
- Acquisition de produits d'entretien
- Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique
- Entretien et maintenance de climatiseur
- Entretien bâtiment intérieur et extérieur
- Entretien et maintenance de tout matériel informatique
- Entretien et maintenance de tout matériel de transport
- Entretien et maintenance de photocopieur
- Travaux de plomberie sanitaire
- Travaux d'électricité
- Nettoyage de bâtiments
- Fourniture de pause-café et déjeuner

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Tribunal de commerce de Bobo-Dioulasso »

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les offres sont reçues les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures au secrétariat du Greffier en Chef, Chef de Greffe du Tribunal de Commerce de Bobo-Dioulasso.

NB : Les offres doivent être déposées dans le délai de sept (7) jours à compter de la publication à la revue des marchés publics. Passé ce délai, aucune offre ne sera réceptionnée.

Le Greffier en Chef, Chef de Greffe

KONDET/TIONOU Agnès
Chevalier de l'Ordre du Mérite

COUR D'APPEL DE OUAGADOUGOU

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations du Tribunal de Grande Instance de Ziniaré (TGI-Ziniaré)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MJDHRI/CA-O/ TGI-ZNR du 16 décembre 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2026, le Tribunal de Grande Instance de Ziniaré (TGI-Ziniaré) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs /Prestataires que le tribunal pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de produits d'entretien ;
3. Fournitures de pièces de rechange ;
4. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé)

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- 3- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues (agrément exigé) ;
- 4- Entretien et maintenance de bâtiments intérieur-extérieur ;
- 5- Nettoyage de bâtiments ;

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) du postulant ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès dudit tribunal sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Greffier en Chef, chef de greffe dudit tribunal à son bureau au palais de justice de la ville de Ziniaré, contact : 78 80 56 37 aux heures suivantes : 8h00 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées les jours et heures ouvrables à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard une semaine à compter de la publication à la revue des marchés publics. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

Le tribunal se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Président du Tribunal

Tambi KABORE
Magistrat

Prestations intellectuelles

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026

DIRECTION GENERALE DES SERVICES SOCIAUX UNITE MUNICIPALE DE GESTION DES CEEPSERVICE DES FINANCES ET DU BUDGET

Avis à manifestation d'intérêt N° 2026-01 /CO/ M/SG/DGSS/UMG-CEEP/SFB

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, l'UNITE MUNICIPALE DE GESTION DES CENTRES D'EVEIL ET D'EDUCATION PRESCOLAIRE (UMG- CEEP) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, l'UNITE MUNICIPALE DE GESTION DES CENTRES D'EVEIL ET D'EDUCATION PRESCOLAIRE (UMG- CEEP) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que L'UMG-CEEP pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelle au cours de l'année 2026.

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures	Consommables informatiques
	Fournitures de bureau
	Produits d'entretien ménager
	Produits alimentaires
	Petit matériel, outillage et mobilier
	Reliure et imprimées spécifiques
Services courants	Entretien et réparation de Matériel Informatique
	Entretien et réparation des engins à deux roues
Equipements	Matériel et Mobilier de Bureau
	Matériel et Outilage Scolaire
	Matériel Informatique

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Fournitures de bureau	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des Fournisseurs et Prestataires de l'UMG-CEEP adressée au Directeur de L'UMG-CEEP ;
	Produits d'entretien ménager	
	Produits alimentaires	
	Petit matériel, outillage et mobilier	
	Reliure et imprimées spécifiques	

	Fournitures		<ul style="list-style-type: none"> - une présentation de l'entreprise indiquant la qualification et les compétences dans le domaine d'activités choisi ;
		Consommables informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des Fournisseurs et prestataires de L'UMG-CEEP adressée au Directeur de L'UMG- CEEP ; - une présentation de l'entreprise indiquant la qualification et les compétences dans le domaine d'activités choisi ; - une copie légalisée de l'agrément technique : Catégorie A1 en matière informatiques
Services courants	Entretien et réparation de Matériel Informatique (photocopieuses et imprimantes)		<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des Fournisseurs et Prestataires de L'UMG-CEEP adressée au Directeur de L'UMG-CEEP ; - une copie légalisée de l'agrément technique. - une présentation de l'entreprise indiquant la qualification et les compétences dans le domaine d'activités choisi ;
	Entretien et réparation des engins à deux roues		<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des fournisseurs et prestataires de L'UMG-CEEP adressée au Directeur de L'UMG-CEEP ; - une présentation de l'entreprise indiquant la qualification et les compétences dans le domaine d'activités choisi.
Equipements	Matériel et Mobilier de Bureau		<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des Fournisseurs et prestataires de L'UMG-CEEP adressée au Directeur de L'UMG- CEEP ; - une présentation de l'entreprise indiquant la qualification et les compétences dans le domaine d'activités choisi ; - une copie légalisée de l'agrément technique : Catégorie C domaine 1 (exigé pour le matériel informatique)
	Matériel Informatique		

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à L'UMG-CEEP sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Tout candidat a la possibilité de postuler à deux sous domaines du même domaine d'activités au plus ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de L'UMG –CEEP devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;

10. L'UMG-CEEP se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de L'UMG-CEEP : préciser le domaine et le sous-domaine concerné » auprès du Service des Finances et du Budget (SFB) de L'UMG-CEEP sis à Gounguin, Tel : 64 99 98 70/71 25 16 54 au plus tard le **lundi 19 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

LE SERVICE DES FINANCES ET DU BUDGET

TRAORE Gaoussou
Contrôleur du Trésor

Prestations intellectuelles

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU KADIOGO

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

Avis à manifestation d'intérêt N° 2026-01 MENAPLN/RKD/G/DREPPNF-KDG/SGRF

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2026), la **Direction régionale de l'éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Kadiogo** lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires /fournisseurs/ que la DREPPNF-KDG pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

Prestation de service

- Location de salles;
- Pause-café et pause-déjeuner ;
- Gardiennage et surveillance des locaux ;
- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Entretien et maintenance de matériel informatique, péri-informatique
- Entretien et maintenance de tout matériel et mobiliers de bureau ;
- Entretien et réparation de moyen roulant ;
- Entretien de bâtiments intérieur et extérieur ;

Fourniture et équipement

- Acquisition de cartes de communication ;
- Acquisition de carburant et lubrifiants ;
- Acquisition de produits d'entretien ;
- Acquisition de divers matériels spécifiques ;
- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de mobiliers et de matériels de bureau ;
- Acquisition de matériels informatique de bureau ;
- Acquisition de matériels de transport de service ;
- Acquisition de consommables informatiques.
- Acquisition et installation de climatiseurs

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé, adressées à madame la Directrice régionale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle du Kadiogo, portant uniquement la mention » **avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la DREPPNF-KDG** ».

Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- ✓ Une présentation détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- ✓ Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- ✓ L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- ✓ Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Gestionnaire de la DREPPNF-KDG sis à TANGHIN/ arrondissement N°04 Rue : 24.66, secteur 18, Ville : Ouagadougou Boite postale : 11 BP 1223 Ouaga 11 Pays : Burkina Faso Tel: 78 55 42 97/76 67 30 59

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **14 Janvier 2025**
DREPPNF-KDG se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire

Sayoba OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Prestations intellectuelles

DISTRICT SANITAIRE DE NONGR-MASSOM

Constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2026 et dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2026), le District Sanitaire de Nongr-Massom lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2026.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

N°2026- 03/MS/RKDG/DRS-K/DS-NGM

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires que le district pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de services.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- 1- Acquisition de produits d'entretien et matériel de protection
- 2- Acquisition de matériel d'électricité et de plomberie
- 3- Acquisition de fourniture de bureau
- 4- Acquisition de mobilier de bureau
- 5- Acquisition de matériels informatiques.
- 6- Acquisition de réactifs
- 7- Acquisition de consommables médicaux
- 8- Gardiennage des locaux
- 9- Nettoyage des locaux
- 10- Acquisition de vivres
- 11- Restauration des patients et du personnel
- 12- Acquisition de matériel Medico technique
- 13- Entretien et maintenance des climatiseurs
- 14- Entretien et réparation du groupe électrogène
- 15- Entretien et réparation du matériel informatique
- 16- Entretien et réparation des véhicules
- 17- Entretien et réparation de bâtiments

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution base de données des fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Nongr-Massom ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- 1- Le domaine principal de soumission :
- 2- Une description de l'entreprise;
- 3- Une copie de l'extrait de registre de commerce pour les personnes morales;
- 4- Un certificat de non faillite ;
- 5- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- 6- Un contact téléphonique permanent ;

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à compléter les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du District Sanitaire de Nongr-Massom situé dans l'enceinte du CMA de Kossodo, 06 BP 9866 Ouagadougou 06, Tel 70 00 47 67 / 78 02 34 14.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **19 janvier 2026**.

Le District Sanitaire de Nongr-Massom se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et Financier

OUEDRAOGO Soumaila

Administrateur des services de santé

Prestations intellectuelles

HAUT-COMMISSARIAT DE OUAGADOUGOU

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025/0002/MATM/RCEN/PKAD/HC/SG/KAD/HC/SAF

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2026) le Haut-Commissariat de Ouagadougou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires (fournisseurs) que le Haut-Commissariat pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques ;
- Acquisition de produits d'entretien ;
- Entretien et maintenance de véhicules à deux et quatre roues ;
- Fourniture de pause-café ;
- Entretien et nettoyage de bâtiment ;
- Entretien et maintenance du matériel informatique ;
- Entretien et maintenance des climatiseurs.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention » avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Haut-Commissariat de Ouagadougou.

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Service Administratif et Financier du Haut-Commissariat de Ouagadougou ; tél : 25-40-78-45

Les offres ou les pièces à compléter devront parvenir au Haut-Commissariat de Ouagadougou au plus tard le mercredi 14 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU.

Le Haut-Commissariat de Ouagadougou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Haut-commissaire

Maurice KONATE

Administrateur Civil

Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

HAUT-COMMISSARIAT DE KONGOUSSI

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations au profit du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam

**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
N°2026-001/MATM/RKLS/PBAM/HC-KGS/SG/SAF 06 janvier 2026**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2026, le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que le Haut-Commissariat pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

5. Acquisition de fournitures de bureau ;
6. Acquisition de produits d'entretien ;
7. Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques.

Prestations de service

- 6- Prestation de Pause-Café et Déjeuner ;
- 7- Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues ;
- 8- Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues ;
- 9- Entretien et maintenance de matériel et mobilier de bureau ;
- 10- Prestation de nettoyage de bâtiments administratifs ;
- 11- Réfection Circuit-Eau-Electricité.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

N.B : Toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès du Haut-Commissariat sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam. Contacts : 64 87 38 28/72 85 75 53, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat du Haut-Commissariat au plus tard le **mercredi 14 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. Le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Haut-Commissaire

Karim OUEDRAOGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Prestations intellectuelles

REGION DE NANDO

CONSTITUTION DE SON REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES (exercices budgétaires 2026-2027-2028).

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-02 /RNDO/PZR/C-CSU/M/CCAM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) budget communal et budget PGPC/REDD+, la commune de Cassou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et des prestataires exercices budgétaires 2026-2027-2028.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de fournisseurs /prestataires que la commune de Cassou pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs et des prestataires défaillants. Les domaines concernés sont les suivants :

I Travaux

- Plantations et forêts
- Bâtiments administratifs à usage de bureau
- Bâtiments administratifs à usage de logement
- Bâtiments administratifs à usage scolaire
- Bâtiments administratifs à usage médical
- Bâtiments administratifs à usage commercial
- Bâtiments administratifs à usage d'entrepôts
- Bâtiments administratifs à usage culturel
- Forages
- Pistes, voiries et réseaux
- Ponts et radiers
- Périmètres maraîchers
- Plaines agricoles
- Parcs, jardins et espaces verts
- Parcs de vaccination
- Abattoirs
- Parking
- Réseaux informatiques

II Fournitures

- Produits pharmaceutiques
- Lubrifiants et combustibles
- Produits alimentaires
- Produits et consommables informatiques
- Outils de communication
- Produits vestimentaires
- Produits d'entretien ménager
- Fournitures de bureau
- Petit matériel, outillage et mobilier
- Autres sources d'énergie
- Matériels et fournitures médicaux et bio médicaux
- Matériels et fournitures scolaires
- Semences et plants
- Produits phyto sanitaires
- Engrais et fumures organiques
- Matériels et fournitures de sport
- Matériels et fournitures de culture et de loisirs
- Cheptel et volailles
- Matériels avicoles
- Matériels d'embouche ovines
- Matériels de récolte des PFNL

III Equipements

- Matériel informatique de bureau
- Matériel et mobilier de bureau
- Matériel et mobilier de logement
- Matériel de transport de service
- Matériel de transport de fonction
- Matériel et outillage médical
- Matériel et outillage scolaire
- Matériel et outillage agricole

- Logiciels

IV Services courants

- Location de matériel de transport
- Location de matériel, mobilier et outillage
- Acquisition de cartes de recharges téléphoniques
- Entretien de bâtiments
- Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
- Entretien et réparation de matériels de transport
- Maintenance et réparation de matériels informatiques
- Pause-café et déjeuner
- Couvertures médiatiques
- Nettoyage de bâtiments
- Imprimés administratifs et reliure
- Valeurs inactives

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « **Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Cassou** ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Un certificat de non faillite ;
- Une copie de l'agrément technique, de l'attestation ou de l'autorisation si le domaine l'exige ;
- Un contact téléphonique permanent.

Par ailleurs les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la mairie de Cassou sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Cassou, **contact 65-60-29-12 /02-01-18-23**.

Les offres devront être déposées au bureau de la Personne Responsable de Marchés de la Mairie de Cassou au plus tard le **mercredi 14 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

La Mairie de Cassou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Florentine BERE

CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAPOUY

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/RNDO/PZR/CSPUY**

Dans le cadre de l'exécution de ses plans de passation des marchés, la commune de Sapouy lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et des prestataires pour les demandes de cotation pour les années 2026, 2027 et 2028.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données des fournisseurs et des prestataires que la commune de Sapouy pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs et des prestataires défaillants. Les domaines concernés sont les suivants :

Lot 1 : Travaux

Terrains
Plantations et forêts
Aménagement des bas-fonds agricoles
Aménagement des plaines agricoles
Aménagement des aires de stationnement ou de repos
Aménagement des terrains de sport
Aménagement des parcs, jardins et espaces verts
Bâtiments administratifs à usage de bureau
Bâtiments administratifs à usage de logement
Bâtiments administratifs à usage scolaire
Bâtiments administratifs à usage médical
Bâtiments administratifs à usage commercial
Bâtiments administratifs à usage d'entrepôts
Bâtiments administratifs à usage culturel
Bâtiments administratifs à usage sportif
Forages
Adductions d'eau potable
Barrages et digues
Pistes, voiries et réseaux
Ponts et radiers
Bas-fonds agricoles
Plaines agricoles
Aires de stationnement ou de repos
Terrains de sport
Parcs, jardins et espaces verts
Parcs de vaccination
Abattoirs
Cimetières
Marchés
Réseaux informatiques

Lot 2 : Fournitures

Produits pharmaceutiques
Lubrifiants et combustibles
Produits alimentaires
Produits et consommables informatiques
Produits vestimentaires
Produits d'entretien ménager
Fournitures de bureau
Produits vestimentaires
Petit matériel, outillage et mobilier
Autres sources d'énergie
Matériels et fournitures médicaux et bio médicaux
Matériels et fournitures scolaires
Matériels et fournitures de voirie
Semeuses et plants
Produits phyto sanitaires
Engrais et fumures organiques
Matériels et fournitures de sport
Matériels et fournitures de culture et de loisirs
Cheptel

Lot 3 : Equipements

Matériel informatique de bureau
Matériel et mobilier de bureau
Matériel et mobilier de logement
Matériel de transport de service
Matériel de transport de fonction
Matériel et outillage médical
Matériel et outillage scolaire
Matériel et outillage agricole
Matériel et outillage de police
Matériel et outillage de génie civil
Matériel et outillage des sapeurs pompiers
Matériel de transport en commun
Matériel de transport de marchandises
Logiciels

Lot 4 : Services courants :

Location de matériel de transport
Location de bâtiments
Location de terrains
Location de matériel, mobilier et outillage
Location de matériel de transport
Location d'engins de génie civil
Hébergement de site WEB
Acquisition de cartes de recharges téléphoniques
Abonnement aux TIC
Entretien de bâtiments
Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
Entretien et réparation de matériels de transport
Maintenance et réparation de matériels informatiques
Pause café et déjeuner
Couvertures médiatiques
Nettoyage de bâtiments
Imprimés administratifs et reliure
Valeurs inactives

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire des fournisseurs et des prestataires pour les demandes de cotation au profit de la mairie de Sapouy** ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Les domaines principaux de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant la qualification et les compétences du domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Une copie du certificat d'immatriculation de l'Identifiant Financier Unique (IFU) ;
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 76 67 50 14 / 70 69 98 28.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Sapouy au plus tard le **mercredi 14 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Patrice HEMA



La célérité dans la transparence